

Requesting Organization :	Associazione Volontari per il Servizio Internazionale			
Allocation Type :	AR 4 Décembre 2022- Réponse à la crise dans la province du Nord-Kivu en territoires de Nyiragongo – Rutshuru – Masisi-Lubero et la ville de Goma.			
Primary Cluster	Sub Cluster	Percentage		
Protection		100.00		
		100		
Project Title :	SIMAMA KUNA MATUMAINI - Réponse en protection à la crise dans les zones de santé de Birambizo, Kibirizi et Kayna de la province du Nord Kivu			
Allocation Type Category :	N/A			
OPS Details				
Project Code :		Fund Project Code :	DRC-22/HCG10/RA4/PROT/INGO/24354	
Cluster :		Project Budget in US\$:	699,803.86	
Planned project duration :	6 Months	Priority:		
Planned Start Date :	24/01/2022	Planned End Date :	23/07/2022	
Actual Start Date:	24/01/2023	Actual End Date:	23/07/2023	
Project Summary :	<p>Ce projet, d'une durée de 6 mois, vise à réduire les risque de protection et atténuer les conséquences de la violence basée sur le genre contre les femmes et les filles comme conséquence de la crise dans la province du Nord Kivu. Le projet sera mis en œuvre par le consortium AVSI-SOFEPADI et portera sur les deux volets de protection identifiés par l'Allocation : Protection (Protection générale; Protection cash; Protection à base communautaire) et Protection - Violence basée sur le genre (Prise en charge des survivants VBG). Le budget total alloué pour les deux secteurs sera de 699,803.86 USD (400,706.29K en Protection Generale et 299,097.57 USD en VBG). En coordination avec le Cluster Protection et le sous-cluster VBG, le consortium a identifié trois zones prioritaires dans lesquels il mettra en œuvre l'intervention d'urgence: la zone de sante de Birambizo, de Kibirizi et de Kayna, dans la province du Nord Kivu.</p> <p>AVSI sera responsable de la coordination du consortium et des intervention de Protection generale (outcome 1 du projet) a' Birambizo et Kibirizi. SOFEPADI sera responsable de l'attente des resultats a' l'outcome 2 concernat la prevention et la prise en charge du volet VBG dans les Z.S. de Birambizo, Kibirizi et Kayna. A' Kayna AVSI amene deja des actions de protection generlae financees par le UNHCR, c'est pour cela que a' Kaina le consortium amenera que des actions complementaire en VBG.</p> <p>Le paquet d'activités sera fourni dans trois zones de santé identifiées en coordination avec le Cluster Protection et le sous-cluster VBG : Birambizo, Kibirizi et Kayna sur la base des priorites et de la complementariete avec autres actions. Le projet visera d'attendre 28,529 bénéficiaires directs (7,054 H ; 12,836 F ; 3,700 Fi, 4.939 G) et 57.058 beneficiaires indirects (14,108 H ; 25,672 F ; 7,400 Fi, 9.878 G)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18,260 personnes directs en Protection (inclue 5 200 personnes pour la protection en cash) • 12,269 personnes en Protection -Violence basée sur le genre. • Une approche fondée sur l'inclusion assurera que 14% des bénéficiaires (1,199) ciblés soient de porteurs d'handicap. <p>Grâce à leur collaboration, AVSI et SOFEPADI assurerons la complémentarité de leur services au profit des plus vulnérables et la coordination avec les interventions existantes pour renforcer ce qui a déjà été fait dans le passé dans le secteur de la protection et les interventions en cours. Les deux organisations sont deja operationnelles dans les zones d'interventions, dans le secteurs de la protection, cette allocation permettra donc de continuer et renforcer l'action vis a' vis de la nouvelle situation d'urgence du a' l'occupation des M23 qui a rendue les zones encore plus vulerables et sujets a' des grave violation des droits humains. Grace a' la connaissance du territoire et aux liens deja cres avec les institutions et la communnaute, la conception du projet a été menée en prenant en compte le point de vue des populations affectées et en accord avec le COPH, le Cluster Protection et le sous-Cluster VBG Nord Kivu. La capacitation des autorités provinciales et locales DIVAS, Ministère de genre et de la famille est assurée, tout comme leur inclusion dans l'implémentation.</p>			
Direct beneficiaries :				
Men	Women	Boys	Girls	Total
7,054	12,836	3,700	4,939	28,529

Other Beneficiaries :

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Host Communities	707	1,282	370	493	2,852
Internally Displaced People	4,233	7,701	2,220	2,964	17,118
Returnees	2,114	3,853	1,110	1,482	8,559

Indirect Beneficiaries :

Total: 57.058 Personnes dont 14.108 Hommes; 25,672 Femmes; 7,400 Garçons; 9.878 Filles. membres des communautés hautes et Retournes, et des IDPs

Catchment Population:**Link with allocation strategy :**

Le projet vise à répondre aux besoins humanitaires urgents et persistants de la population la plus touchée par la crise causée par l'M23 dans la province du Nord Kivu, les personnes à risque ou qui ont subi des violences, abus, exploitation, une séparation familiale et/ou une détresse psychosociale par le biais d'activités de protection.

La proposition s'aligne aux Objectifs Stratégiques et aux Priorités définies par la stratégie d'allocation et le PRH pour la RDC :

- Objectif Stratégique 1 : l'action proposée par le consortium en protection contribuera à la réduction des vulnérabilités de personnes parmi les groupes cibles, filles et femmes à travers le renforcement des capacités des SCP (Output 1.2 volet protection), la formation des APS communautaires et l'offre d'assistance psychosocial aux victimes (Output 1.1 volet protection)
- Objectif Spécifique 1.5 : le projet vise à renforcer la résilience des victimes de violations des droits humains à travers le renforcement du service de prise en charge psychosociale et le renforcement des capacités de réponse face aux chocs psychologiques de membres des structures communautaires. Le projet prévoit aussi une assistance protection en cash.
- Objectif stratégique 2 et Objectif Spécifique 2.5 : seront contribués par les actions de prévention et prise en charge des cas les plus vulnérables de VBG (Outcome 2).

Spécifiquement sur la partie VBG, le projet répond aux objectifs sectoriels de la stratégie de cette allocation notamment en assurant (i) l'accès aux services de prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique et réinsertion socio-économiques) des survivant (es) selon leurs souhaits et besoins spécifiques dans les points de prestation de services spécialisés, (ii) en renforçant les capacités de résilience des populations à risque de VBG par l'amélioration des connaissances sur les concepts clés sur les VBGs et EAS et le renforcement des mécanismes communautaires et institutionnelles de protection.

Plusieurs domaines prioritaires définies par le PRH 2022 et par le Cluster Protection sont abordés :

- Le renforcement de la redevabilité envers les personnes affectées sera abordé à travers la mise en place des comités de gestion de plaintes et à travers l'installation des boîtes à plaintes dans chaque zone d'intervention
- Le Consortium respectera les codes de conduites PSEAH et mettra en place les mesures de prévention et de contrôle nécessaires.
- La thématique du VBG sera prise en compte de façon transversale dans les actions de prise en charge et d'accompagnement en protection.
- Le projet touche les zone de santé prioritaire de Birambizo, Kibirizi et Kayna selon la sévérité des besoins et vue les récents mouvements de population, vulnérabilités et risques conséquents.
- Les critères de ciblage seront définies par un processus basé sur les vulnérabilités spécifiques, partagés et finalisés avec les autorités et la communauté afin de garantir une approche participative et de redevabilité.

Dans le contexte de crise humanitaire dans lequel s'inscrit l'action, une attention particulière sera garantie vis-à-vis des principes clé de la protection transversale : privilégier la sécurité et la dignité des population affectées, éviter de nuire, assurer un accès significatif à l'assistance pour le plus vulnérable, mettre en place toutes les mesure de promotion de la redevabilité, faciliter et supporter la participation et l'autonomisation des communautés cible. L'intervention est en ligne avec le principe de localisation en incluant l'ONG Locale actif et experte en VBG, SOFEPADI. L'intervention suivra une approche dynamique et flexible afin de pouvoir accompagner la population et les mouvements en cours dans ce contexte en mutation rapide avec des besoins en constante évolution, surtout celle de cette crise des M23 avec des enjeux important et imprévisible.

Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$

Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source	Other Funding Amount

Organization focal point :

Name	Title	Email	Phone
Daniele Mazzone	Reppresentant Pays	daniele.mazzono@avsi.org	+243 992 816 945
Patrick Angali	Operation manager	patrick.angali@avsi.org	243 (0) 970020205
Miriam Ruscio	Regional Program Manager	miriam.ruscio@avsi.org	+393406773434

BACKGROUND

1. Humanitarian context analysis

2. Needs assessment

Selon le SitRep #10 publié le 03 novembre 2022, depuis le 20 octobre 2022, la reprise des combats entre l'armée congolaise et le groupe armé Mouvement du 23 mars (M23) a poussé des milliers de personnes à fuir leurs habitations dans le territoire de Rutshuru. Le 14 décembre 2022, le Cluster Protection a estimé qu'environ 510 000 personnes ont été déplacées depuis mars 2022 à la suite de la reprise des affrontements entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et le Mouvement du 23 mars (M23) dans le territoire de Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu. La dernière vague d'affrontements entre fin octobre et novembre 2022, avec comme conséquence l'extension de la zone géographique contrôlée par le M23, ont entraîné d'importants mouvements de population. OCHA estime que plus de 183 000 se sont dispersées dans les territoires de Rutshuru, de Nyiragongo et Lubero, et dans la ville de Goma. Environ 177 000 personnes se trouvent dans le territoire de Nyiragongo, 108 949 des personnes déplacées se trouvent à Lubero, 87 938 à Rutshuru, 7691 à Masisi et 5 700 dans la Ville de Goma. Les personnes déplacées sont constituées en majorité de femmes et d'enfants. Les femmes représentent 51% des personnes déplacées et plus de 58% des enfants de moins de 18 ans sont des filles. La population civile continue d'affluer tant dans les centres collectifs que dans les communautés d'accueil et rejoint d'autres populations déjà en situation très précaire, augmentant la pression sur les infrastructures déjà surchargées et les services insuffisants dans les territoires de Nyiragongo, Rutshuru et Lubero.

La question de la protection des civils est particulièrement importante avec l'évolution et la versatilité des zones de combats. A l'heure actuelle, les civils sont ceux qui paient le prix le plus élevé des conséquences du conflit. Alors que les organisations humanitaires intensifient leurs opérations dans la mesure du possible, les besoins humanitaires se multiplient rapidement et comprennent nourriture, WASH, abris, NFI, santé, nutrition, éducation, et protection – protection générale, protection de l'enfance et violence basée sur le genre. Les populations les plus vulnérables sont les personnes déplacées, les familles d'accueil, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes à risque ou survivantes de violence liée au sexe. Dans les zones de déplacement, AVSI et SOFEPADI ont pu noter une augmentation de la vulnérabilité et des incidents de protection touchant les déplacées. Leur situation est extrêmement précaire. La protection des personnes vulnérables, et en particulier des femmes et des filles contre les violences sexuelles, doit être au centre des préoccupations des acteurs humanitaires pour assurer leur protection. Le monitoring de protection effectué par le HCR et INTERSOS a permis d'enregistrer quatre décès et près de 200 cas de violence basée sur le genre (VBG) au cours de la période considérée alors que depuis le 30 novembre, des alertes font état des meurtres de nombreux civils au village de Kishishe dans la zone de santé de Kibirizi, territoire de Rutshuru. Les données rapportées au SNIS(DHIS2) pour le T4 2022, renseignent une nette augmentation des cas de VBG contrairement au T3 2022. La Zone de santé de BIRAMBIZO indiquait 78 cas au T2 et 80 au T4, KIBIRIZI 188 au T3 et 180 au T4, et KAYNA 92 au T3 et 150 au T4. Ces données illustrent une détérioration continue de la protection de la femme et de la fille au Nord-Kivu dont les causes sont exacerbées par le conflit.

AVSI et SOFEPADI se sont coordonnés avec le Cluster Protection et le sous-Cluster VBG pour identifier les zones prioritaires pour une réponse en protection. Les acteurs humanitaires et la coordination ont identifié les zones de santé de Birambizo et Kibirizi comme prioritaires en raison d'une couverture moins étendue de l'assistance humanitaire par rapport aux autres zones affectées par la crise.

3. Description Of Beneficiaries

4. Grant Request Justification

AVSI et SOFEPADI travaillent déjà dans les zones ciblées par cette Allocation avec différents partenaires. AVSI met actuellement en œuvre un projet de protection financé par le Fonds Humanitaire dans la zone de santé de Kayna qui couvre 45,620 bénéficiaires (13,684 H; 27,372 F; 2,284 Fi; 2,280 G) avec des services de protection générale et de protection de l'enfance. Le projet était initialement destiné à couvrir la zone de santé de Rwanguba mais nous avons décidé entre octobre et novembre 2022 de délocaliser les activités en raison de l'impossibilité d'accéder à la zone. AVSI est également active avec des interventions de protection financées par le HCR dans 43 localités, dans les zones de santé de Kibirizi (aires de santé de Kikuku, Nyanzale, Bwalanda) et de Kayna (aire de santé de Kayna, Kirumba, Mighobwe, Bulotwa, Kanyabayonga). Dans le cadre de ce projet, AVSI met en œuvre des activités pour le renforcement et l'intensification de la mobilisation communautaire, promotion de la coexistence pacifique avec les communautés locales, réduction des risques de VBG et interventions monétaires à usage multiple. SOFEPADI met en œuvre des projets VBG à Rutshuru financés par le Fonds Humanitaire. Ils entretiennent des partenariats solides avec le Gouvernement, en particulier avec les ministères des Genre, Famille et Enfant et celui des Affaires Sociales du niveau national jusqu'au niveau local. Depuis Février 2021, SOFEPADI joue le rôle de Co-Facilitatrice du sous-Cluster VBG au Nord-Kivu. Dans l'objectif de fournir des services qui améliorent le bien-être des communautés affectées par la crise du M23 par le renforcement de la résilience, la facilitation à l'accès à la justice et le renforcement des services d'accompagnement et de prise en charge, la stratégie ici définie répondra aux besoins identifiés des différents groupes vulnérables :

PROTECTION GENERALE : afin de mieux identifier et prendre en charge les cas de violation, l'action répondra aux besoins identifiés par une approche bottom-up de renforcement (technique et matériel) des Structures Communautaires de Protection de Base parce qu'elles soient en mesure de prendre en charge les besoins de leur communauté.

PROTECTION CASH: identification des cas de protection nécessitant d'un appui en Cash pour garantir leur protection à la suite d'un événement violent. Un transfert monétaire inconditionnel et sans restriction permettra aux bénéficiaires de décider leur même de l'utilisation de cet argent pour couvrir leur besoins de base. Cette stratégie permet de répondre rapidement à une variété de besoins et donne à la personne la dignité d'avoir une liberté de choix

PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE: le projet se focalisera sur l'engagement des individus, des groupes et des institutions des communautés touchées par la crise M23 dans la préparation et la réalisation des stratégies de lutte contre ou réduction des menaces de protection, d'atténuation et traitement des conséquences de la violence, de la coercition et de la privation, et de renforcement de la résilience des communautés. Vue le contexte actuel de conflit et de d'instrumentalisations ethniques, l'action posera un accent sur la cohabitation pacifique qui sera reflétée dans les formations aux OSC, dans les sensibilisations et mobilisations.

PROTECTION-VBG: réduire le risque et atténuer les conséquences de la violence basée sur le genre contre les femmes et les filles, à travers l'amélioration de l'offre de services de prise en charge médicale, de santé mentale/appui psychosociale, d'assistance légale et de réinsertion socio-économique des survivantes de VBG et personnes affectées par les conflits armés, selon leurs souhaits et besoins spécifiques, dans les points de prestation de services spécialisés existants et de renforcer les capacités de résilience des populations à risque de VBG par l'amélioration des connaissances sur les concepts clés des VBG et EAS et le renforcement des mécanismes communautaires et institutifs

5. Complementarity

LOGICAL FRAMEWORK

Overall project objective

Fournir une réponse en protection générale et VBG a' faveur des 28.529 personnes déplacées a' cause de la crise M23 dans les zones de santé de Birambizo, Kibirizi et Kayna, Province du Nord Kivu.

Protection

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2022-SSO1.1 : Les besoins vitaux (abris, AME, éducation, EHA, santé, protection) de 2,3 millions de pers. affectées par des mouvements de population récents (personnes déplacées et retournées depuis moins de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, personnes réfugiées) sont couverts	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	25
2022-SSO1.5 : L'accès aux services de prise en charge de 1,3M de pers. affectées par des incidents de protection liés à la crise humanitaire (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, pers. en situation de handicap, pers. déplacées et retournées) est assurée et les mécanismes de prévention des risques de protection sont renforcés	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	25
2022-SSO2.5 : L'accompagnement à moyen terme de 1,4M de personnes affectées par des incidents de protection (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, personnes en situation de handicap) est assuré	SO2: La réponse multisectorielle permet de réduire les vulnérabilités et d'améliorer les conditions de vie de 3,5 millions de personne	50

Contribution to Cluster/Sector Objectives : Le projet contribuera à réaliser l'objectif 2021-SSO1.1, SSO1.5 et le SSO2.5 du Cluster Protection, l'objectif S01 et S02 du HRP.

Cela sera rendu possible par la réalisation des Outcomes suivants du projet dans le domaine de la Protection:

-Outcome 1 (PROTECTION GENERAL): La résilience face aux chocs psychologiques découlant des violations des droits humains et des crises liées aux mouvements des populations (déplacement et/ou retour) affectés par la crise des M23 dans le Nord Kivu est renforcée pour personnes adultes et les personnes de troisième âge à travers l'identification et la formation de 80APS communautaires, l'identification et le référencement de ... cas vulnérables aux services spécialisés; l'assistance psychosociale aux victimes dans les espaces communautaires; la formation de 12 SCP sur les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur les principes humanitaires et le conséquent appui en matériel/cash pour renforcer leur capacité de gestion des cas de protection.

-Outcome 2 (PROTECTION VBG): L'accès à la justice est facilité pour les populations retournées et des communautés hôtes survivantes des violations des droits humains dans les 3 Zones de Santé à travers un accompagnement juridique grâce à la formation de Points Focaux pour l'assistance Juridique à base communautaires; le counseling juridique pour 100 victimes de violences; les campagnes de sensibilisation sur l'enregistrement de naissances; appui en transfert monétaire (cash for protection pour 5,200 personnes

Outcome 1

PROTECTION GENERAL: La résilience face aux chocs psychologiques découlant des violations des droits humains et des crises liées aux mouvements des populations (déplacement et/ou retour) affectés par la crise des M23 dans les zones de santé de Birambizo, Kibirizi est renforcée pour 28,529 personnes grâce à une action de renforcement du système de protection à base communautaire et une intervention de transfert monétaire pour répondre aux cas de protection

L'action ici proposée vise à renforcer le service de protection communautaire par une Action holistique que, en renforçant 12 Structures de Protection à base communautaire ciblées, XXXX APS, les leaders et les autorités communautaires ciblées. L'action permettra de conscientiser les communautés sur les mécanismes de prise en charge des cas de protection (identification des cas, première réponse et référencement) et donc, permettra la mise en œuvre d'activités communautaire de protection, grâce aussi à l'appui matériel ou en Transfert monétaire donné aux structures communautaires de protection pour le fonctionnement et la mise en place d'activité de protection. Selon les capacités de gestion financière évaluées, AVSI choisira la modalité de CASH ou remise directe des biens, ou mixte.

L'outcome est en ligne avec :

Objectif sectoriel 1 : Les incidents de protection mettant en péril la vie et la santé mentale de 165,000 personnes déplacées et retournées et des familles d'accueil vivant dans les zones affectées par les conflits sont identifiés

Objectif sectoriel 3 : La résilience face aux chocs psychologiques découlant des crises liées aux mouvements des populations (déplacement et/ou retour) est renforcée pour 18,600 personnes adultes et les personnes de troisième âge.

Objectif sectoriel 4 : Les incidents et risques de protection sont réduits et/ou prévenus à travers la sensibilisation de 10,000 personnes sur le respect des droits humains dans les zones de déplacement et de retour

Output 1.1

Description

PROTECTION GENERAL

18,600 personnes bénéficient des services de protection communautaire, y compris 2,400 personnes touchées par les chocs et les autres traumatismes incluant les personnes handicapées ont accès à un service d'assistance psychosociale dans les 6 mois comprenant le projet

L'Allocation a mise en évidence, parmi les plusieurs besoins en Protection, celui d'assistance psychosociale et communautaire. Les activités offrent un paquet d'appui psychosocial qui commence par l'identification des cas nécessitant de Protection grâce aux APS communautaire formés par Fondation AVSI et se termine par leur prise en charge psychosocial dans les espaces communautaires.

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Bonne compréhension des APS pendant la formation
Bonne implication des APS pour l'identification des cas
Existence de structures de prise en charge des cas référencés
Bon engagement communautaire lors des séances d'appui PSS

Risques et Mitigation :

Insécurité dans la zone pour la mise en place des activités définies/ AVSI proposera la réallocation des activités dans autres zones à besoins, possible d'être ciblées, dans le même territoire
Manque d'implication de la part des APS et de la communauté/ Mise en place de sensibilisations pour conscientiser la communauté sur la protection et l'importance de l'engagement communautaire

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Protection	Nombre de APS formés	40	40			80
Means of Verification : Liste presence formation, photos, rapport activité							
Indicator 1.1.2	Protection	Nombre de cas vulnérables référencés aux services spécialisés	720	960	360	360	2,400
Means of Verification : Rapport activité, dossier personnel cas vulnérable							
Indicator 1.1.3	Protection	Nombre de victimes ayant bénéficiés d'une assistance psychosocial	720	960	360	360	2,400
Means of Verification : Rapport activité							
Indicator 1.1.4	Protection	Nombre du personnel de projet formé sur la PEAS	13	12			25
Means of Verification : Fiche de presence aux seances de formation							
Indicator 1.1.5	Protection	Nombre de centre de protection redynamisés					4
Means of Verification : Fiche d'activités des centres							
Indicator 1.1.6	Protection	Nombre de personne ayant bénéficié d'une séance de sensibilisation sur les droits des personnes désagrégées par âge/genre/ handicap	3,500	3,500	1,500	1,500	10,000

Means of Verification : Fiche d'activités TOR des seances de sensibilisation

Activities

Activity 1.1.1

Identification et Formation de 80 APS communautaires responsable d'appuyer l'identification et la facilitation des cas de protection

AVSI proposer un module de formation aux APS (Agents d'appui Psychosocial) de 9 jours dans la Zone de Santé de Birambizo et Kibirizi pour la prévention, l'identification et le référencement des cas de protection. Les thèmes de formation et seront les suivants :

- Concept de Genre et implication du respect du genre dans la société ;
- Concept de Violence et conséquences ;
- Concept de Protection
- Définition de vulnérabilité
- Concept de VBG, processus de prise en charge multisectoriel, circuit de référencement en générale et sur la base de la cartographie des structures existantes dans les zones ciblées.
- Première prise en charge Psychosociale
- Structures de référencement
- Suivi des cas

Les participants selon sélectionnés sur la base de certains critères qui verront validés par la communauté (leaders communautaires). Parmi les différents critères on proposera :

- Être un membre actif en cas de leader ou membre d'une structure communautaire ;
- N'avoir pas reçue déjà une formation sur les thèmes de IDTR ou similaire ;
- Résider près des lieux de formation.

Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation. L'amélioration de la connaissance des participants sur les thèmes de formation sera évaluée par de pré et post test d'évaluation.

Activity 1.1.2

Identification des cas vulnérables et Référencement aux services spécialisés

A travers cette Activité on vise l'identification et un premier accompagnement psychosocial aux personnes les plus vulnérables identifiés dans les zones de santé d'intervention, qui aboutit ensuite au référencement dans les cas nécessitant une prise en charge au-delà de celle prévue dans le cadre du projet.

Activity 1.1.3

Offre d'assistance psychosociale à 2,400 victimes à travers des activités en groupe et individuelle dans les 4 espaces communautaire loués et réaménagés

Les personnes affectés par différents types de vulnérabilités, y compris les cas de vulnérabilité (Personnes victimes de violence et abus, ENA, enfants victimes de violence, y compris de violence sexuelles, enfants travailleurs) seront bénéficiaires des activités d'appui psychosociale menées dans les centres de protection communautaires.

Le parcours à suivre sera identifié par le psychologue, et l'appui du staff social, afin de l'adapter aux besoins spécifiques. Les activités incluront :

- Des activités en petite groupes (causeries, focus groupe, activités d'expression orales) ;
- Séances individuelle avec le psychologue ;

Eventuels cas de ENA seront référés aux activités de réinsertion familiale prévues dans la présente proposition; les cas de VBG referes aux services de SOFEPADI pour une prise en charge multisectorielle complete

Activity 1.1.4

Sensibilisation et Formation aux Staff diu projet, membres de la communnautes sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation, y compris la creation de comite communautaire pour la protection trasversale

Activity 1.1.5

Mise en place d'un meccanisme de Gestion des plaintes et de Redevabilite - AAP

1 pour chaque zone de sante

Activity 1.1.6

Sensibilisation et Formation aux Staff diu projet, membres de la communnautes sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation, y compris la creation de comite communautaire pour la protection trasversale

Activity 1.1.7

Sensibilisations communautaire sur les themes concernant: cohabitation pacifique, protection trasversale, PSEAH, Child Protection Safeguarding

2 campagne de masse et porte a' porte seront realisees dans les 2 zones de sante de Birambizo et Kibirizi. La participation sera active et animee afin que les message soit bein transmis

Output 1.2

Description

PROTECTION GENERAL

260 membres des Structures communautaires de protection, ainsi que personnes ayant un rôle clé dans la communauté entre leaders et autorités communautaires renforcent leur capacité en protection pour répondre aux chocs psychologiques de leurs communauté dans les 6 mois de mise en œuvre du projet

Toujours en vue de garantir une réelle prise en charge des besoins des communautés vulnérables impactées par les crises, notamment celle de l'M23, des formations aux Structures de Protection, aux leaders et aux autorités communautaires seront organisées.

Ces formations visent à renforcer en capacités les sujets communautaires responsables de garantir le bien-être des citoyens et seront donc holistiques grâce aux thématiques intégrées choisies (les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements, les principes humanitaires, l'identification des cas de protection, première réponse et circuit de référencement). Pour donner suite aux formations et s'assure la compréhension des sujets ainsi que leur application concrète, des séances de coaching aux SCP on été prévues.

Assumptions & Risks

Hypothèses :

Existence de SCP n'ayant pas reçu de formations dans les thématiques ciblées

Engagement des personnes recevant les formations

Accalmie sécuritaire

Bonne mobilité des zones de mise en oeuvre pour un monitoring approfondi et capillaire ;

Collaboration avec les autorités locales et coutumières dans le monitoring, reporting et référencement des cas de protection.

Risques :

Conflits d'intérêt avec les leaders communautaires de relever certains cas de protection qu'ils ne veulent pas reporter ou référer/ L'équipe du consortium AVSI/SOFEPADI fera une bonne présentation aux autorités sur l'activités de monitoring, méthodes, raisons, effets positives sur la population

Accessibilités des certaines zones pour raison sécuritaires ou logistiques pour un bon monitoring des cas/ L'équipe du consortium

AVSI/SOFEPADI renforcera l'action et le rôle des autres parties prenantes faisant partie du projet, notamment les directeurs, les enseignants, les membres des COPA, RECOPE, DIVAS, pour un contact téléphoniques direct et constant qui permettra la continuation de l'activité de monitoring.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Protection	# de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	200	200	0	0	400

Means of Verification : Fiche de presence, Rapport d'activité, photos

Indicator 1.2.2	Protection	Nombre de Structure de Protection formés sur les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur les principes humanitaires; r l'identification des cas de protection (inclut les cas de VBG), première réponse et circuit de référencement						20
Means of Verification : - Liste des OSC selectionnees - BDD des OSC formees - TOR de formation								
Indicator 1.2.3	Protection	Nombre des membres SCP qui ont renforcés leurs capacités les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur les principes humanitaires, l'identification des cas de protection (inclut les cas de VBG), première réponse et circuit de référencement	200	200				400
Means of Verification : - BDD des membres a' former - Fiche de presence des seances de formation - Pre-post test d evaluation des connaissances								
Indicator 1.2.4	Protection	Nombre de Structure de protection qui ont reçu un appui cash ou en kit						12
Means of Verification : - BDD des OSC appuyees - Borderaux de livraison du Cash ou des kits								
Indicator 1.2.5	Protection	Pourcentage de sites atteints avec du matériel de communication sur la PEAS, comment signaler/reporter et comment accéder à une assistance centrée sur les survivants (par type de matériel de communication sur PEAS élaboré pour chaque groupe de population identifié).						100
Means of Verification :								
Indicator 1.2.6	Protection	Nombre de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	200	200	0	0		400
Means of Verification :								
Activities								
Activity 1.2.1								
Identification et Formations a' 400 membres des 12 Structures de Protection, aux leaders et aux autorités communautaires sur les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur les principes humanitaires								
Un total de 400 personnes bénéficieront de 3 jours de formation sur : - Principes clés de la protection - Principes humanitaires - P application des principes avec travaux de groupe basés sur les cas de protection présentés								
Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation.								
Activity 1.2.2								
Identification et Formations aux 12 Structures de Protection (80 membres), aux leaders et aux autorités communautaires sur l'identification des cas de protection (inclut les cas de VBG), première réponse et circuit de référencement								
Il est proposé un module complet de 8 jours pour 80 personnes entre les membres des 12 structures communautaire, les autorités communautaires et les leaders sur : - Jour 1 -2 : Cohabitation pacifique et Education a' la paix - Jour 3 : la prise en charge psychosocial des victimes de violence - Jour 4 : le référencement des cas aux structures et aux services de base - Jour 5 : la gestion des cas – principes et outils standard - Jours 6, 7, 8, 9 : exercices de groupe sur les théories apprises Sur les themes concernant la protection de l'enfant, AVSI se referera au partenaire UPDECO, deja presnt dans la zone d'intervention et la coorination avec le GTPE du Nord Kivu. En total de 400 leaders communautaires et membres des structures de protection communautaire seront formées, en groupes de 40 personnes maximum, en respectant les mesures de prévention COVID.								
Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation. L'amélioration de la connaissance des participants sur les thèmes de formation sera évaluée par de pré et post test d'évaluation.								
Activity 1.2.3								

Coaching de 12 structures communautaires de protection formées dans la mise en œuvre d'activités communautaire de protection des populations adultes et de troisième âge

Des séances de Coaching seront organisées pour les Structures de Protection à base Communautaire en vue de les supporter d'avantage dans leur travail de gestion de cas quotidien et s'assurer un suivi corrects des principes expliqués lors des formations. Les séances de travail seront 2 par mois pour les 12 SCP pendant 5 mois.

Activity 1.2.4

Appui cash/ matériel à 12 structures communautaires de protection pour le fonctionnement et la mise en place d'activité de protection

Toujours en vue de donner suite aux théories apprises lors des formations et concrétiser aussi l'appui prévu par les séances de coaching, chaque SCP bénéficiera d'un Transfer 1,000 USD total, payé en deux tranches de 500 usd. AVSI privilégiera le transfert en espèce, plus conforme aux tendances humanitaires actuelles et avec la croyance d'un plus grand succès de cette approche - dont l'AVSI est experte - par rapport à l'appui en matériel. Par contre, une initiale évaluation des capacités de gestion financière des SCP aura lieu. Selon cette-ci, AVSI choisira la modalité de CASH o remises directe des bien, ou mixte. Lors de l'appui cash (qui sera privilégié et donc plus répandu) vise l'objectif de donner de moyens concrets aux SCP d'investir dans ceux qu'ils évaluent être leurs besoins et les rendre davantage capables de répondre au besoin de protection de leur communauté même.

Activity 1.2.5

Mise en place d'un système PSEA au profit des 12 Structures de Protection Ciblées.

Un système de PSEA sera mis en place au profit des structures communautaires de protection ciblées par la réalisation des suivantes interventions: formation des membres sur PSEA concernant le système de prise en charge et référencement des cas de violations et abus ; sensibilisation au profit des communautés ou les structures opèrent en vue de créer une conscience commune sur les cas de PSEA et les aider aussi à les rapporter ; visibilité sur le système de rapportage PSEA prévue dans la coordination humanitaire (réseaux PSEAH) et par la politique AVSI

Activity 1.2.6

Organisation de cadre d'échange centré sur la protection avec les leaders et autorités communautaires et membres de Structures de Protection.

AVSI organisera des rencontres communautaires avec la participation des personnes clés visé à assurer une communication constante et transparente avec les bénéficiaires sur le déroulement du projet et la réalisation des objectifs prévus.

Activity 1.2.7

Sensibilisation et Formation aux membres de la communauté sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Mécanisme de Redevabilité et de dénonciation, y compris la création de comité communautaire pour la protection transversale.

Afin d'assurer la prise en compte des principes humanitaires, y inclut le PSEAH, Child Protection Safeguarding et les mécanismes de redevabilité en place, AVSI, en coordination avec le partenaire SOFEPADI formera et sensibilisera 400 personnes de la communauté, parmi les représentants des OSC, les leaders communautaires, groupes de femmes et de jeunes sur:

- Principes et des cas de PSEAH, Child Protection Safeguarding - principes internationaux, politiques vigéantes (UN et interne à AVSI)
- Modalité de prévention
- Modalité et mécanisme de dénonciation
- Système de redevabilité mis en place dans le cadre du projet et à niveau communautaire.

La formation aura une durée de 3 jours.

Après la formation, AVSI identifiera les membres du comité de gestion des plaintes sur base communautaires qui appuiera l'équipe du consortium à réaliser 24 rencontres communautaires (12 dans chaque zone de santé) afin de recueillir et répondre aux plaintes reçues.

Output 1.3

Description

PROTECTION GENERAL

5,200 personnes (1.040 chefs de ménages) victimes de violence et de grave violation des droits humains, y compris les cas de GVB sont assistées par une assistance de protection en Cash afin de faire face à leurs besoins de protection

Assumptions & Risks

Assumptions:

- Disponibilité de services financiers dans la zone (par présence bancaire ou par mobile money);
- Minimum degré de sécurité pour permettre la distribution Cash

Risks:

- Pression communautaire pour identification des cas par eux identifiés. AVSI, ensemble avec SOFEPADI définira des critères de sélection stricts, liés aux vulnérabilités socio-économiques, sur la base d'une fiche appropriée. Ces critères et ces outils seront partagés et validés par la communauté afin de rendre le processus de sélection transparent et participatif;
- Indisponibilité des services financiers à cause de la situation sécuritaire. AVSI a déjà en place des protocoles d'accord avec des banques (9TMB) et des services financiers locaux.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.3.1	Protection	Nombre de personnes victimes de violence ou à risque qui ont reçu un appui en espèce pour protection	1,040	1,560	1,300	1,300	5,200
Means of Verification : Fiche de remise, rapport d'activité							
Indicator 1.3.2	Protection	Nombre de chefs de ménages dont les personnes victimes de violence ou à risque qui ont reçu un appui en espèce pour protection	208	832			1,040

Means of Verification : - fiche d'identification - fiche de selection des beneficiaires - fiche de reception du transfert monetaire							
Indicator 1.3.3	Protection	Nombre de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	208	832	0	0	1,040

Means of Verification : Fiche de presence aux sence de sensibilisation
TOR des seances de formation

Activities

Activity 1.3.1

Identification des cas de protection nécessitant d'un appui en Cash pour garantir leur protection

À la suite d'un événement violent, une personne peut être confrontée à une série de besoins de protection urgents qui peuvent être satisfaits par une aide en espèces. Un transfert monétaire inconditionnel et sans restriction permet au bénéficiaire de décider lui-même de l'utilisation de cet argent pour couvrir ses besoins de base (transport, logement, paiement du loyer, activité commerciale, frais scolaires, vêtements, nourriture, entre autres). Cette stratégie permet de répondre rapidement à une variété de besoins et donne à la personne la dignité d'avoir une liberté de choix.

Les structures de protection et les APS collaborant dans le cadre du projet (Outcome 1) en travaillant de façon approche dans la communauté, pre-identifieront les cas de protection nécessitant d'une réponse CASH, sur la base de certaines critères de vulnérabilité socio-économique et sur la base de la typologie de violence subie, définie dans le Protocol AVSI pour le transfert monétaire pour les cas de protection (En Annexe le protocole).

Les cas pre-identifie verront en fur et en mesure reportes au staff AVSI qui suivra avec la vérification des cas, la mise a' jours des information et dont a' la sélection par un système de "pointage" qui considère des critères de vulnérabilité croises (voir activité suivante). Tout action de transfert monetaire considerera comme base les Lignes Guides du Cluster Global de Protection (En annexe)

Activity 1.3.2

Sélection des bénéficiaires pre-identifiés et Transfert Monétaire

Une assistance en espèces de cette nature sera disponible pour 1.040 Chefs de ménages, soit 5,200 bénéficiaires identifiés comme étant les plus vulnérables à la violence, aux abus ou à l'exploitation.

Chaque chef de menage recevra un aide direct en espèces par le biais d'un bon en papier d'une valeur de 100 USD.

Les cas recevant le Cash seront monitorer afin d'assurer la bonne utilisation et d'évaluer l'amélioration de la situation et / ou du risque de protection. Le monitoring sera fait par un outil spécifique di PIA (protection impact assissent), déjà utilisé par AVSI dans d'autres contextes d'urgence.

Au cours du tranfert les benficiaries seront sensibilises sur les principes de la protection transversale, PSEAH, la bonne utilisation du cash

Outcome 2

PROTECTION VBG: L'offre de service de prise en charge multisectorielle des survivant(e)s de VBG/EAS et des personnes affectées est améliorée selon leurs besoins vitaux et souhaits, et les risques d'exposition aux VBG, aux abus et exploitations sexuels dans les zones de santé de Birambizo, Kibirizi en territoire de Rutshuru et Kayna en Territoire de Lubero, sont réduits au travers de la participation, l'engagement communautaire et la communication de risques de VBG et EAS

Output 2.1

Description

PROTECTION VBG

400 survivants de violences basées sur le genre dans les Zones de santé de Birambizo, Kibirizi et Kayna au Nord Kivu bénéficient de la prise en charge multisectorielle (médicale, psychosociale/psychologique, en conseils juridiques et assistance judiciaire et réinsertion socio-économique et/ou scolaire dans les points de prestation de services spécialisés d'ici juin 2023

Assumptions & Risks

Assumptions :

- L'engagement communautaire, la disponibilité des prestataires formés dans les sites de prise en charge permettraient l'atteinte des objectifs du projet ;
- Une accalmie durable dans la zone avec une réduction considérable de l'activisme des groupes armés, permettant ainsi d'avoir une situation sécuritaire favorable pour que l'ensemble des résultats soient atteints ;
- Les leaders communautaires, autorités et populations accompagnent et s'approprient de façon effective les actions initiées par la SOFEPADI.

Risks et Mesures de mitigation :

- Le niveau d'insécurité augmente à cause d'une persistance des opérations militaires, limitant l'accessibilité aux zones ciblées et détériorant la situation sécuritaire à un niveau ne permettant pas la mise en œuvre normale des activités.
- Un suivi de la situation sécuritaire est effectué en permanence. En cas de dégradation sévère de la sécurité, après consultation avec le Fonds Humanitaire, une décision pourra être prise de mettre en suspend les activités le temps nécessaire et/ou de délocaliser tout ou une partie du projet sur d'autres zones plus stables où les besoins sont similaires. En effet, le projet adoptera une approche flexible de sorte à s'adapter à l'évolution de mouvements de population civile.
- La participation régulière aux réunions sécuritaires de la Coordination humanitaire et le renforcement de la collaboration avec les autorités locales assureraient la lisibilité du contexte et guideraient la prise des décisions.
- Le monitoring sécuritaire sur les différents axes d'intervention avec le concours des acteurs communautaires de protection contribuerait à la mise à jour régulière du plan de mise en œuvre des activités sur terrain.

Indicators

Code	Cluster	Indicador	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Protection	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une assistance psychosociale désagrégé par âge, sexe et handicap	0	1,080	0	270	1,350
Means of Verification : Dossier individuel, rapport d'activité							
Indicator 2.1.10	Protection	# survivante beneficiaire d'une prise en charge médicale dans les 18 centres de santé ciblées y		300		100	400
Means of Verification : Fiche de prise en charge							
Indicator 2.1.2	Protection	# Déplacés, retournés et communautés hôtes ayant bénéficié de l'accompagnement juridique désagrégés par âge / sexe / handicap	0	80	0	20	100
Means of Verification : Dossier individuel, rapport d'activité							
Indicator 2.1.3	Protection	Nombre de prestataire de soins de santé formés	18	18			36
Means of Verification : Liste presence, rapport d'activité							
Indicator 2.1.4	Protection	Nombre d'agents psychosociaux formés	18	18			36
Means of Verification : Liste presence, rapport d'activité							
Indicator 2.1.5	Protection	Nombre de parajuristes formés	18	18			36
Means of Verification : Liste presence, rapport d'activité							
Indicator 2.1.6	Protection	Nombre de espaces sûrs mis en place et en fonction					10
Means of Verification : Rapport d'activité, photos							
Indicator 2.1.7	Protection	Nombre de point d'écoutes mis en place					10
Means of Verification : Photos, rapport d'activité							
Indicator 2.1.8	Protection	Nombre de survivantes de VBG qui ont reçu une prise en charge médicale		400			400
Means of Verification : Dossier individuel, rapport d'activité, fiche distributi kit digntes							
Indicator 2.1.9	Protection	# de survivantes, de femmes et filles à risque de violences basées sur le genre en fonds de démarrage d'activités génératrices de revenu pour leur autonomisation socio-économique et la réinsertion scolaire					50
Means of Verification : BDD des beneficiaires Fiche d'identification PV distribution des Kits Fiche d'inscription scolaire							
Activities							
Activity 2.1.1							
<p>Offrir des services des prises charges psychosociales et psychologique dans les points de prestation de services et dans les espaces sûrs par 36 APS aux femmes et filles y compris les survivants des VBG, ainsi que les membres de leurs communautés respectives pendant 6 mois à partir de Janvier 2022 dans les 18 aires de santé ciblées.</p> <p>L'offre de service sera en faveur des 1350 femmes, hommes, filles et garçons y compris les personnes en situation de handicap affectées par les crises et les survivant(e)s de VBG, qui manifestent des besoins en prise en charge psychosociale. Différentes activités seront menées notamment les thérapies de groupe/groupes de paroles au sein des espaces sûrs, le counseling individuel, les activités récréatives et d'ergothérapie, les sessions d'informations et de formations en santé sexuelle et reproductive, VBG, PSEA, les compétences de vie courante, prévention de la Covid-19 et tout autre sujet que les femmes et les filles identifieront. Ces activités seront animées par des agents psychosociaux et des animatrices communautaires identifiés au sein des organisations à base communautaires dans les espaces sûrs et point de prestation de service. Ces animatrices communautaires seront recrutées sur base des critères de leur engagement en faveur des droits des femmes, disponibilité et empathie. Des visites de supervision et de sessions de psychothérapie seront organisées pour un certain nombre de cas compliqués/nécessitant une thérapie approfondie comme la NET ou CCT, par une psychologue clinicienne dans les formations sanitaires et les espaces sûrs des femmes et des filles. Des activités psychosociales communautaires seront organisées avec les familles et les membres de la communauté, pour assurer le relèvement et le bien être des personnes et des personnes présentant des signes psycho-traumatiques importants. Ces différentes activités débiteront en Janvier 2023 et s'étaleront tout le long de la durée du projet. A cet effet le projet a prévu l'appui au fonctionnement de 36 agents psychosociaux et 01 psychologue clinicienne respectivement sous forme de frais de communication et de transport mensuels sur 6 mois et un salaire mensuel sur 6 mois.</p>							
Activity 2.1.2							

Fournir des conseils légaux et assurer l'accompagnement judiciaire de 100 survivantes de violences basées sur le genre.

Des conseils légaux seront fournis aux survivants de violences basées sur le genre, de l'aide à la constitution des dossiers de plaintes en phase préparatoire ou en phase juridictionnelle. Selon leur choix, et à travers la clinique juridique de SOFEPADI, 100 survivantes de VBG qui auront exprimé le vœu d'être assisté seront accompagnées gratuitement devant la police judiciaire, les parquets et les cours et tribunaux civils et militaires. Le projet prendra en charge un consultant juriste, 1 audience foraine sera organisée en raison d'une audience par zone de santé et c'est dans le but de donner un caractère pédagogique à la lutte contre l'impunité des infractions de violences sexuelles et de rapprocher les juridictions de justiciables. Les coûts affectés serviront pour les frais de procédures des dossiers et frais de justice ainsi que d'autres charges connexes notamment les frais de d'hébergement et de séjour des victimes, des témoins et des parents des victimes mineures éloignées, et l'appui logistique à l'organisation des audiences foraines. L'accompagnement juridique et judiciaire durera tout le long du projet.

Activity 2.1.3

Former 36 prestataires de soins de santé sur la gestion clinique de cas de viol et le soutien psychosocial.

C'est le renforcement de capacités techniques des prestataires de soins, pendant 5 jours (dont 03 jours pour la gestion clinique et 02 jours pour l'appui psychosocial), pour une meilleure gestion des cas de viol avec la facilitation du PNSR et PNSM/DPS suivant le protocole national de prise en charge médicale des cas de VBG. Deux pools de formation seront adressés avec 18 personnels soignants chacun ; tous en provenance de 18 aires de santé ciblées par le projet. Les formations sont planifiées pour le mois de Janvier 2023

Activity 2.1.4

Former 36 agents psychosociaux sur le soutien psychosocial et les outils de prise en charge psychosociale des victimes de VBG.

Les participants seront identifiés parmi les personnels soignants de formations sanitaires ciblées et dans les organisations à base communautaire. Chaque point d'écoute aura 2 APS dont 01 issue de la formation sanitaire et 01 issue de l'organisation à base communautaire pour leur permettre d'alterner durant la semaine et donner aux survivantes la possibilité de faire le choix de qui elle voudrait se confier pour sa prise en charge. La formation durera 3 jours et sera Co-facilitée par le Psychologue du projet et le Psychologue de la Zone de Santé. La formation est planifiée au mois de Janvier 2023.

Activity 2.1.5

Organiser une formation de 36 parajuristes sur vulgarisation des droits des femmes, orientation et référencement de survivantes des violences basées sur le genre vers les services juridiques.

Il s'agit d'une formation de 36 parajuristes sur le protocole national de la prise en charge juridique et judiciaire des survivants de violences basées sur le genre. Ils seront identifiés au sein des organisations à base communautaire en raison d'un par aire de santé ciblée sur base de leur engagement reconnu en faveur des droits des femmes, leur participation antérieure à l'accompagnement des survivants des VBG et leur disponibilité. La formation prendra 3 jours, elle sera facilitée par le consultant juriste du projet. Elle couvrira les notions liées vulgarisation des droits des femmes, orientation et référencement vers les services vers les services juridiques, les notions relatives et les principes directeurs VBG, la procédure judiciaire en matière de violence basée sur le genre et les droits de survivantes. La formation est prévue au mois de Février 2023

Activity 2.1.6

Appuyer l'aménagement et le fonctionnement de 6 espaces sûrs communautaires pour les femmes et filles vulnérables et survivants de VBG pour leur bien-être et leur épanouissement

Il s'agit d'équiper en matériel matériels d'activités récréatives et d'ergothérapie qui seront identifiés par les femmes et les filles après une consultation avec elles et les parents ou tuteurs. Les espaces existants déjà seront privilégiés à défaut il faudra en consultation avec les autorités identifier des espaces à réaménager et à équiper. Les espaces dans les communautés et les confessions religieuses offrant une certaine sécurité et à l'abri de toute exposition seront privilégiés, suivant les recommandations issues des consultations. A défaut d'espaces existant, l'organisation des sessions d'activités psychosociales au travers les cliniques mobiles seront privilégiés selon le contexte. Les agents psychosociaux et animateurs communautaires seront en charge des activités dans les espaces sûrs. Ainsi, les aires de santé à forte prévalence VBG et ayant à la fois un site ou un centre collectif des déplacés internes seront privilégiés. Les espaces sûrs pour femmes et filles et personnes affectées ou des communautés hôtes seront également équipés pour prévenir et freiner la propagation de la Covid-19. Le processus d'identification des espaces débutera en Janvier, leur aménagement et équipements en Février 2023.

Activity 2.1.7

Appuyer 50 survivantes, de femmes et filles à risque de violences basées sur le genre en fonds de démarrage d'activités génératrices de revenu pour leur autonomisation socio-économique et la réinsertion scolaire

Les bénéficiaires seront d'abord formées sur la gestion d'activités génératrices de revenus, plans d'affaires et identification des opportunités d'activités génératrices de revenu. La formation sera précédée d'une analyse rapide de marché et des opportunités d'affaires dans les aires de santé ciblées par un consultant externe, qui présentera les résultats aux bénéficiaires lors de la formation pour leur permettre d'identifier les opportunités d'affaires de leurs choix éclairés. La formation durera 3 jours dans chaque aire de santé ; elle renforcera les capacités de bénéficiaires en gestion (cahier des entrées et sorties, cahier de compte, cahier de stock,) et d'apprécier d'augmentation du revenu. La consultation accompagnera les bénéficiaires dans l'identification des opportunités d'affaire et le développement de plan d'affaire. La formation sera faite en 2 cohortes trimestrielles, c'est à dire en Mars 2023 et Mai 2023.

Après l'appui en AGR, les bénéficiaires seront suivis par 01 mentor/consultant. Une étude finale post réinsertion sera réalisée afin d'apprécier l'utilisation des ressources suivant l'objectif d'activités génératrices de revenus et de leçons issues de cette étude seront partagées à la coordination du Sous-Cluster VBG et au Fonds Humanitaire pour capitalisation. Les bénéficiaires seront identifiées parmi les survivantes prises en charge au regard de leur vulnérabilité et besoin.

Activity 2.1.8

Appuyer l'aménagement et l'équipement de 6 points d'écoute pour la prise en charge et la gestion des cas des VBG au sein des FOSA

Il sera question d'aménager des points d'écoute, sûrs et sécurisés garantissant à la fois la confidentialité et la sécurité aux bénéficiaires. C'est au sein de ces points aménagés dans les installations des FOSA que seront menés des entretiens avec les survivantes VBG et la prise en charge psychologique. Ils seront tenus par les APS formées et dotées des outils nécessaires à leur fonctionnement. Ces espaces seront dotés en fournitures de bureau et des matériels tels qu'une table, une armoire, des chaises et des kits de protection contre la Covid-19. L'aménagement et équipements interviendront en Février 2023.

Activity 2.1.9

Appuyer la prise en charge médicale à 400 survivants de VBG dans les 18 centres de santé ciblées y compris dans les 72h00 après l'incident par du personnel formé sur la gestion clinique de cas de viol.

La SOFEPADI assurera le référencement des survivants de VBG vers les structures de santé pour la prise en charge médicale y compris dans les 72h00 après l'incident. A cet effet, elle collaborera avec UNFPA, UNICEF, IMA World Health et la DPS pour assurer que les structures ciblées disposent de kit-post viol. Elle assurera le transport de kit post-viol de la pharmacie zonale vers les centres de santé ciblés et fera le monitoring de consommation pour éviter toute rupture en kit post-viol dans ces structures sanitaires. Aussi, SOFEPADI assurera le transport des survivantes éloignées de centre de santé pour faciliter leur accès aux soins médicaux d'urgence dans les 72h00 à travers le cash pour protection avec un coût moyen de 30\$ pour une survivante (en plus que le cash for protection définie dans l'action de protection generale). Cette activité durera 6 mois à partir de Janvier 2023 dans 18 aires de santé.

Afin de répondre de façon holistique aux cas de protection, et donc garantir la réponse aux premiers besoins des victimes, celles-ci seront référées au service complémentaires fournis par l'action:

- Protection en Cash gere par le partner AVSI, qui sera en charge de selectionner les cas necessitant d'un appui cash parmi les autres - A.1.1.3.
- Service pschosocial, dans les structures de protection et les APS appuyees par le projet- A.1.1.3.
- Service d'accompagnement socio-economique (reinsertion professionnel) - A.2.1.7.

Output 2.2

Description

PROTECTION VBG

12,882 personnes survivantes et à risques de violences basées sur le genre sont touchées par les activités de prévention et réduction de risques VBG et leur capacité de résilience est renforcée à travers l'amélioration des connaissances sur les concepts clés sur les VBGs et EAS et le renforcement des mécanismes communautaires et institutionnelles de protection

Assumptions & Risks

Assumptions :

- La disponibilité d'un personnel qualifié et compétent en communication permettrait d'assurer l'atteinte des objectifs pour les activités de communication tant sur le canal des radios communautaires, de séances de sensibilisation de petits groupes et des activités de masse ;
- Une accalmie durable dans la zone avec une réduction considérable de l'activisme des groupes armés ;

Risks et mesures de mitigation :

- Le niveau d'insécurité augmente à cause d'une recrudescence des affrontements armés limitant l'accessibilité aux zones ciblées. Un suivi de la situation sécuritaire est effectué en permanence
- la participation régulière aux réunions sécuritaires de la Coordination humanitaire et le renforcement de la collaboration avec les autorités locales assureraient la visibilité du contexte et guideraient la prise des décisions.
- le monitoring sécuritaire sur les différents axes d'intervention avec le concours des acteurs communautaires de protection contribuerait à la mise à jour régulière du plan de mise en œuvre des activités sur terrain.

Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.2.1	Protection	Nombre de structure sanitaires subventionnées pour la prise en charge intégrés des survivantes de VBG					18

Means of Verification : Fiche de remise, rapport d'activité

Indicator 2.2.10	Protection	# de membres de comités de gestion de centres collectifs, les infirmiers titulaires, les comités directeurs des PDIs et les membres de comité de protection formes sur la PSEA et les mécanismes de signalement et de redevabilité	90	90			180
------------------	------------	--	----	----	--	--	-----

Means of Verification : - Fiche de presence aux senace de formation

Indicator 2.2.11	Protection	Nombre de kits de dignité aux survivantes, aux femmes et filles à risque de VBG fournies dans les 18 aires de santé ciblée					1,350
------------------	------------	--	--	--	--	--	-------

Means of Verification : PV de distribution de kit, avec indication de la composition du kit

Indicator 2.2.2	Protection	Nombre de personnes au sein de la population touchée (ventilées par âge et par sexe) touchées par des messages clés et du matériel de sensibilisation sur l'exploitation et les abus sexuels (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	1,260	1,260	540	540	3,600
-----------------	------------	--	-------	-------	-----	-----	-------

Means of Verification : Photos, rapport d'activité

Indicator 2.2.3	Protection	Nombre d'animatrices communautaires sur les concepts clés VBG, la masculinité positive, la gestion d'un espace sûr et les techniques de communication pour le changement de comportement, les premiers secours psychologiques et la gestion d'un espace sûr des femmes et des filles		50				50
Means of Verification : Fiche de presence aux seances de sensibilisation BDD des animatrices formees								
Indicator 2.2.4	Protection	Nombre des membres de comités de gestion de centres collectifs, les infirmiers titulaires, les comités directeurs des PDIs et les membres de comité de protection sur la PSEA et les mécanismes de signalement et de redevabilité	90	90				180
Means of Verification : Fiche de presence aux senaces de formation BDD des membres des comites de gestion								
Indicator 2.2.5	Protection	# de meccaisme de la coordination du Groupe de travail territorial Genre active a' Lubero						1
Means of Verification : TOR du groupe Rapport d'activite								
Indicator 2.2.6	Protection	# personnels du projet formés sur les concepts clé VBG, analyse des risques VBG, et le circuit de référencement »	36	36				72
Means of Verification :								
Indicator 2.2.7	Protection	# de personnes sensibilises sur prévention et les mesures de mitigation communautaire de violences basées sur le genre	1,260	1,260	540	540		3,600
Means of Verification : - Fiche d'activites avec indication des participant - TOR des seances de sensibilisation								
Indicator 2.2.8	Protection	# d'organisations à base communautaire de protection impliquées dans les activités de réduction de la violence basée sur le genre appuyes par le projet par formation et appui materiel						18
Means of Verification : BDD des OSC Fiche d'activres de formation Fiche distribution des kits								
Indicator 2.2.9	Protection	# di commissariats de police judiciaire en matériels de sécurisation et conservation de dossiers judiciaires de survivantes de VBG						6
Means of Verification : - Fiche de distribution du materiel donnees - PV de distribution								
Activities								
Activity 2.2.1								
Subventionner 18 structures sanitaires ciblées par le projet pour la prise en charge intégrée des survivantes de VBG et des personnes vulnérables (femmes, hommes et enfants) dans le besoin.								
Subvention pour contribuer au fonctionnement des centres de santé qui offrent la gratuité des soins fixée selon le budget disponible ; 18 centres de santé subventionnés à 200\$/mois sur la durée du projet. Ces fonds permettront de rémunérer les prestations des prestataires des soins en rapport avec la prise en charge médicale des survivantes VBG. Une subvention à hauteur de 205\$/mois sera également accordée pour le fonctionnement du Bureau central de la Zone de santé durant toute la période du projet								
Activity 2.2.2								
Organiser 02 missions de supervision conjointe des activités VBG par les zones de santé et la division territoriale du genre dans les aires de santé ciblées.								
SOFEPADI prévoit 02 missions de suivi et de supervision conjointe trimestrielle de 4 jours pour l'ensemble des aires de santé. Des coûts relatifs au DSA et des frais de carburant sont planifiés pour les équipes de zones de santé et de la division du genre. Ces activités sont prévues en Février 2023 et Mai 2023. Ces activités ont pour objectif d'assurer et d'apporter un appui technique aux structures de santé et aux OBC dans la mise en œuvre du projet								
Activity 2.2.3								

Appuyer l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les concepts clés VBG/EAS, les services VBG/EAS disponibles, la vulgarisation de la ligne verte et les messages clés sur les mesures barrières contre la COVID 19, à travers les activités communautaires.

SOFEPADI organisera à travers les organisations à base communautaire, les associations des femmes, et des jeunes de discussion de groupes, disséminer des circuits de référencement et les mécanismes de signalement et de dénonciation, disséminer des messages clés sur les VBG/EAS, et les mesures barrières COVID 19, mener des actions et participer à la célébration des journées internationales des droits de l'homme

SOFEPADI organisera des plans de travail avec les associations féminines et des personnes en situation de handicap qui seront les acteurs de premières lignes pour ces activités. SOFEPADI orientera les acteurs sur la formulation des messages clés, les techniques de sensibilisation et les accompagneront pour le développement des thèmes de sensibilisation sur la base des données du GBV IMS, des conclusions de l'audit de sécurité. Ces activités s'étaleront sur le long de la durée du projet. Les discussions seront organisées au sein ou en dehors des espaces sûrs, et les participants seront identifiés lors des activités de sensibilisation dans les centres collectifs et dans les familles d'accueil. Chaque groupe sera constitué de 20 personnes de même tranche d'âge et n'ayant pas de liens familiaux incompatibles culturellement soit 200 personnes par aire de santé pour faciliter un échange convivial et une libre expression de participants. Une séance ne dépassera pas plus d'une heure, de frais de collation et de transport des participants seront pris en compte. L'activité débutera en Janvier 2023 et s'étendra sur toute la durée du projet. Cette activité prendra également en compte la reproduction et la diffusion des supports de sensibilisation sur les VBG/EAS notamment les affiches, les dépliants et les circuits de référencement.

Activity 2.2.4

Organiser une formation de 50 animatrices communautaires sur les concepts clés VBG, la masculinité positive, la gestion d'un espace sûr et les techniques de communication pour le changement de comportement, les premiers secours psychologiques et la gestion d'un espace sûr des femmes et des filles.

La formation sera sur une durée de 05 jours au mois de Février 2023, les animatrices communautaires seront dédiées à l'animation et la gestion des activités au sein des espaces sûrs des femmes et des filles. Les animatrices communautaires seront identifiées au sein des organisations à base communautaire et au sein de Comités de Protection dans les centres collectifs ciblées en raison de 05 participants pour chaque espace sûr sur base de leur engagement reconnu en faveur des droits des femmes, leur participation antérieure à l'accompagnement des survivants des VBG et leur disponibilité.

Activity 2.2.5

Organiser une formation en faveur de 180 membres de comités de gestion de centres collectifs, les infirmiers titulaires, les comités directeurs des PDIs et les membres de comité de protection sur la PSEA et les mécanismes de signalement et de redevabilité

La formation sera organisée pendant 2 jours, et en 9 pools de 20 participants chacun au cours du mois de Mars 2023 en collaboration avec la Coordination PSEA.

Activity 2.2.6

Appuyer la collecte de feedback communautaire à travers les réunions communautaires trimestrielles, les boîtes à suggestion et d'autres canaux de redevabilité adaptés aux communautés locales.

En début de projet, SOFEPADI organisera des consultations communautaires avec les infirmiers titulaires, les comités des PDIs, les leaders communautaires pour identifier les mécanismes de feedback communautaires sûrs, confidentiels, accessibles et adaptés, des voies de signalement seront mis en place en fonctions de recommandations issues des consultations communautaires. Un comité de gestion des plaintes sera mis en place dans chaque aire de santé et sera constitué de 4 personnes dont 2 femmes et 2 hommes ; ce comité sera appuyé en crédit de communication et frais de transport mensuellement. En plus, 36 réunions trimestrielles avec 10 représentants des parties prenantes au projet dans les 12 aires de santé pour recueillir leurs points de vue et perception sur les activités du projet. Les recommandations seront prises en compte pour l'amélioration de la qualité des services fournis.

Activity 2.2.7

Appuyer la coordination territoriale VBG de LUBERO en équipements informatiques et de communication en vue d'assurer la coordination des interventions VBG dans le territoire de LUBERO et la Coordination VBG Rutshuru et Lubero en frais de supervision

Il s'agit d'appuyer la coordination du Groupe de travail territorial Genre sous le Lead de la Division du genre, tout en coordination avec le le sous cluster VBG Nord Kivu.

L'appui consistera en kit informatique constitué d'un ordinateur lap top, d'une imprimante, d'un Modem et d'un appui mensuel en crédit de communication et internet de 50\$. Déjà bénéficiaire d'équipements dans la 1ère allocation standard 2022, la Coordination territoriale VBG Rutshuru sera appuyée comme celle de LUBERO en frais de supervision en raison de 100\$ par mois. Cette activité durera 5 mois.

Activity 2.2.8

Appuyer 06 commissariats de police judiciaire en matériels de sécurisation et conservation de dossiers judiciaires de survivantes de VBG

Il s'agit d'une dotation en mobiliers de bureau (01 armoire à clé, 01 table de bureau, 4 chaises) et de fournitures de bureau (papiers, classeurs, perforateurs, fardes chemises, stylos, agrafeuses, etc...). L'activité est prévue au moins de Février 2023. Il s'agira 3 commissariats dans le Rutshuru et 3 dans le Lubero.

Activity 2.2.9

Conduire des audits de sécurité de femmes et filles PDIs au sein de centres collectifs, familles d'accueil dans les aires de santé ciblées

Il s'agira de conduire avec les femmes et les filles déplacées, les comités de protection et les membres de comités directeurs une analyse de risque VBG dans chaque aire de santé sur une fréquence trimestrielle. Les résultats de cet audit permettront d'identifier les zones à risques et les types de risque VBG au sein de centres collectifs et dans les familles d'accueil des PDIs et dresser des mesures de mitigation de risque y afférentes qui seront discutées avec les femmes et filles au sein des espaces sûrs, les questionnaires de sites et les responsables de la synergie Mouvement et Protection de la population. Les outils d'audit de sécurité du Sous-Cluster VBG seront utilisés à cet effet. La synthèse des résultats des audits de sécurité sera également partagée à la coordination du Sous-Cluster VBG et au GT CCCM au titre de plaidoyer.

Activity 2.2.10

Diffuser 1620 spots radios sur la prévention et les mesures de mitigation communautaire de violences basées sur le genre sur 03 radios communautaires.

SOFEPADI en collaboration avec les autorités locales, les membres de comités directeurs des PDIs identifiera 03 radios communautaires dans les zones de santé ciblées par le projet pour la diffusion des messages clés en langue locale sur le circuit de référencement des survivants, les principes directeurs, les concepts clés en VBG/EAS, la non stigmatisation de survivants, les mesures d'autoprotection, etc... De frais sont prévus pour le montage et réalisation de spots, l'achat de disque dur/flash disque, CD, et le paiement de services de diffusion sur une radio communautaire, et un protocole de collaboration sera signé entre la radio et la SOFEPADI. Il s'agit de 3 diffusions par jour sur une radio durant les 6 mois du projet à dater du mois de Janvier 2023.

Activity 2.2.11

Doter 18 points de prestation de services spécialisés en tablettes et crédits internet pour faciliter l'encodage des données VBG à travers l'application VBG Collect du Ministère du Genre

36 prestataires seront formés à l'utilisation de l'application VBG Collect pendant 5 jours avec le concours des experts de la Division genre du Nord-Kivu. Il sera question de transférer les compétences aux APS pour régulièrement encoder les données statistiques collectées à chaque mois. A l'issue de cette formation, 18 tablettes avec carte sim seront dotées aux FOSA et mensuellement approvisionnées en crédit pour la connexion internet.

Activity 2.2.12

Redynamiser et appuyer le fonctionnement de 18 organisations à base communautaire de protection impliquées dans les activités de réduction de la violence basée sur le genre

Ces organisations seront identifiées en collaboration avec les autorités locales, les infirmiers titulaires et les représentants des personnes déplacées internes, SOFEPADI s'assurera de l'inclusion des PDIs dans les activités de l'OBC. Les frais alloués couvrent les frais de transport et de communication des 90 animatrices communautaires en raison de 45\$/mois afin de l'organisation des activités et de la gestion des espaces sûrs et de sensibilisation au sein de la communauté et de centres collectifs des PDIs. 18 OBC seront appuyées en intrant d'AGR afin de renforcer leur autonomisation à hauteur de 500\$ par Organisation à Base Communautaire. Cette activité est prévue au mois de Janvier 2023 pour toute la durée du projet.

Activity 2.2.13

Organiser 12 missions de supervision et de suivi de la mise en œuvre des activités par l'équipe de projet.

SOFEPADI prévoit 12 missions de suivi et de supervision de 4 jours pour l'ensemble des aires de santé. Des coûts relatifs au DSA et de logement de l'équipe de projet afin de s'assurer de l'évolution progressive des indicateurs du projet ainsi que de mesurer les effets, changements et impacts produits par les activités du projet. Il sera question également de collecter les histoires à succès, les témoignages et ainsi que les contributions significatives apportées dans les communautés. Ces missions seront effectuées tout au long de la période de mise en œuvre du projet.

Activity 1.2.15

Organisation d'un atelier sur la protection contre les EAS et faire signer le code de conduite à l'endroit du personnel de projet et des acteurs humanitaires, partenaires associés et membres de la communauté

La SOFEPADI organisera un Atelier sur la protection contre les exploitations et abus sexuels. Au total 30 participants prendront part à cet atelier. L'objectif c'est d'évaluer les risques EAS, la cartographie des lieux des incidents, les défis et formuler des recommandations fortes, qui seront adressées aux personnes affectées au projet et à l'attention des acteurs humanitaires en termes de moyen d'atténuation des risques de EAS dans l'intervention Humanitaire. L'atelier sera organisé se tiendra pendant un jour. Il s'agira d'un briefing des staffs au projet et partenaires et acteurs humanitaires sur la PSEA, le code de conduite et signature du code de conduite.

Activity 2.2.14

Distribuer 1350 kits de dignité aux survivantes, aux femmes et filles à risque de VBG dans les 18 aires de santé ciblées dans les points de prestation de services et au cours des activités de sensibilisation dans les sites et centres collectifs des PDI

SOFEPADI travaillera au ciblage/identification des bénéficiaires en collaboration avec les formations sanitaires, les prestataires du volet psychosocial, et ce sur la base de critères notamment la prise en compte de femmes enceintes, allaitante dans le besoin, les survivantes de VBG, les femmes et filles handicapées, les femmes et filles affectées très vulnérables et dans le besoin. Sont ciblées 1350 bénéficiaires à raison de 75 bénéficiaires par aire de santé/formation sanitaire.

Activity 2.2.15

Organisation d'un atelier sur la protection contre les EAS et faire signer le code de conduite à l'endroit du personnel de projet et des acteurs humanitaires, partenaires associés et membres de la communauté

La SOFEPADI organisera un Atelier sur la protection contre les exploitations et abus sexuels. Au total 30 participants prendront part à cet atelier. L'objectif c'est d'évaluer les risques EAS, la cartographie des lieux des incidents, les défis et formuler des recommandations fortes, qui seront adressées aux personnes affectées au projet et à l'attention des acteurs humanitaires en termes de moyen d'atténuation des risques de EAS dans l'intervention Humanitaire. L'atelier sera organisé se tiendra pendant un jour. il s'agira d'un briefing des staffs au projet et partenaires et acteurs humanitaires sur la PSEA , le code de conduite et signature du code de conduite.

Activity 2.2.16

eliminee

Additional Targets :

M & R

Monitoring & Reporting plan

Le Manager et les Officers M&E seront engagés pour toute la durée du projet pour garantir le système de MEAL et de Redevabilité. Ils seront affectés dans la zone d'intervention et feront des missions de supervision d'activités, rédigeront des rapports réguliers et aideront à la rédaction des rapports pour le bailleur selon les échéances du FH. Des évaluations participatives avec les bénéficiaires permettront d'appliquer le concept de Result Based Management. AVSI prévoit un plan de suivi et d'évaluation et rapportage complet, qui sera discuté avec les partenaires concernés et l'équipe du FH. Fondation AVSI utilisera plusieurs outils pour assurer l'implémentation des activités, le monitoring, le rapportage et la réalisation des objectifs tant en termes de quantité que de qualité : - Tableau de suivi des indicateurs / Mensuel : Le suivi mensuel des résultats donne un aperçu de l'avancement des activités et permet, si nécessaire, de modifier ou de réviser les stratégies adoptées pour obtenir de meilleure performance. AVSI a déjà acquis de l'expérience sur l'utilisation de tel instrument de monitoring à travers d'autres projets financés par le FH. - Base de données du projet : une BDD sera créée pour améliorer le suivi des projets, avec des informations essentielles sur les bénéficiaires et permettra aux personnels d'effectuer des analyses périodiques des activités et des résultats attendus. Pour les sessions de formation ou de sensibilisation, des données sur les participants seront collectées à travers des listes de présence. Les données seront ventilées par sexe et par âge et par niveau de handicap. - Base des données des plaintes : pour la gestion du mécanisme de redevabilité - Un Rapport Matrice de suivi et d'évaluation du projet : la matrice fournira une vue d'ensemble des objectifs, des indicateurs, des activités et des résultats, résumant l'approche de tous les outils de suivi et d'évaluation pour vérifier la réalisation des résultats. Outils d'évaluation : - Base line, Enquête Mi-parcours et finale : une enquête d'évaluation sera menée à mi-parcours et vers la fin du projet afin de vérifier le niveau d'atteinte des indicateurs du projet, la satisfaction des bénéficiaires et l'augmentation des connaissances sur les thématiques clés des formations et sensibilisations. - Focus groupes discussion (FDG)/trimestriels : Pour mesurer les indicateurs qualitatifs et évaluer la satisfaction des bénéficiaires, des questionnaires d'évaluation seront organisés pour les discussions en groupe, basés sur les caractéristiques des personnes interrogées. Des FGD seront aussi organisées avec les équipes du consortium à niveau interne pour évaluer et comprendre les points à améliorer, ainsi que les best practices et capitaliser les efforts. - Visite de monitoring : si la situation sécuritaire le permet, des visites terrain seront organisées régulièrement par le Manager des Opérations, la coordination programme et le M&E Manager afin de superviser la bonne mise en œuvre et la qualité des activités, afin d'appuyer le staff dans l'identification des défis, des leçons apprises et donc appliquer des éventuelles redéfinitions des stratégies de mise en œuvre. Le responsable du suivi et de l'évaluation supervisera la mise en œuvre correcte du cadre de S&E et le rapportage mensuel des indicateurs de résultat. Le coordinateur M&E effectuera des visites trimestrielles sur le terrain afin de procéder à des évaluations qualitatives, ce qui favorisera une mise en œuvre sans heurts du suivi axé sur les résultats.

Workplan

Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activity 1.1.1: Identification et Formation de 80 APS communautaires responsable d'appuyer l'identification et la facilitation des cas de protection	2023		X	X	X	X							
AVSI proposer un module de formation aux APS (Agents d'appui Psychosocial) de 9 jours dans la Zone de Santé de Birambizo et Kibirizi pour la prévention, l'identification et le référencement des cas de protection. Les thèmes de formation et seront les suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Concept de Genre et implication du respect du genre dans la société ; - Concept de Violence et conséquences ; - Concept de Protection - Définition de vulnérabilité - Concept de VBG, processus de prise en charge multisectoriel, circuit de référencement en générale et sur la base de la cartographie des structures existantes dans les zones ciblées. - Première prise en charge Psychosociale - Structures de référencement - Suivi des cas Les participants selon sélectionnés sur la base de certains ciriers qui verront validés par la communauté (leaders communautaires). Parmi les différents critères on proposera : <ul style="list-style-type: none"> - Être un membre actif en cas de leader ou membre d'une structure communautaire ; - N'avoir pas reçue déjà une formation sur les thèmes de IDTR ou similaire ; - Résider prêts des lieux de formation. Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation. L'amélioration de la connaissance des participants sur les thèmes de formation sera évaluée par de pré et post test d'évaluation.													

<p>Activity 1.1.2: Identification des cas vulnérables et Référencement aux services spécialisés</p> <p>A travers cette Activité on vise l'identification et un premier accompagnement psychosocial aux personnes les plus vulnérables identifiés dans les zones de santé d'intervention, qui aboutit ensuite au référencement dans les cas nécessitant une prise en charge au-delà de celle prévue dans le cadre du projet.</p>	2023		X	X	X	X	X	X											
<p>Activity 1.1.3: Offre d'assistance psychosociale à 2,400 victimes à travers des activités en groupe et individuelle dans les 4 espaces communautaire loués et réaménagés</p> <p>Les personnes affectés par différents types de vulnérabilités, y compris les cas de vulnérabilité (Personnes victimes de violence et abus, ENA, enfants victimes de violence, y compris de violence sexuelles, enfants travailleurs) seront bénéficiaires des activités d'appui psychosociale menées dans les centres de protection communautaires.</p> <p>Le parcours à suivre sera identifié par le psychologue, et l'appui du staff social, afin de l'adapter aux besoins spécifiques. Les activités incluront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des activités en petite groupes (causeries, focus groupe, activités d'expression orales) ; - Séances individuelle avec le psychologue ; <p>Eventuels cas de ENA seront référés aux activités de réinsertion familiale prévues dans la présente proposition; les cas de VBG referes aux services de SOFEPADI pour une prise en charge multisectorielle complete</p>	2023		X	X	X	X	X	X											
<p>Activity 1.1.4: Sensibilisation et Formation aux Staff diu projet, membres de la communnautes sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation, y compris la creation de comite communautaire pour la protection trasversale</p>	2023	X	X																
<p>Activity 1.1.5: Mise en place d'un meccanisme de Gestion des plaintes et de Redevabilite - AAP</p> <p>1 pour chaque zone de sante</p>	2023	X	X																
<p>Activity 1.1.6: Sensibilisation et Formation aux Staff diu projet, membres de la communnautes sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation, y compris la creation de comite communautaire pour la protection trasversale</p>	2023		X	X	X														
<p>Activity 1.1.7: Sensibilisations communautaire sur les themes concernant: cohabitation pacifique, protection trasversale, PSEAH, Child Protection Safeguarding</p> <p>2 campagne de masse et porte a' porte seront realisees dans les 2 zones de sante de Birambizo et Kibirizi. La participation sera active et animee afin que les message soit bein transmis</p>	2023		X	X	X	X	X												
<p>Activity 1.2.1: Identification et Formations a' 400 membres des 12 Structures de Protection, aux leaders et aux autorités communautaires sur les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur les principes humanitaires</p> <p>Un total de 400 personnes bénéficieront de 3 jours de formation sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes clés de la protection - Principes humanitaires - P application des principes avec travaux de groupe basés sur les cas de protection présentés <p>Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation.</p>	2023	X	X	X	X														

<p>Activity 1.2.2: Identification et Formations aux 12 Structures de Protection (80 membres), aux leaders et aux autorités communautaires sur l'identification des cas de protection (inclut les cas de VBG), première réponse et circuit de référencement</p> <p>Il est proposé un module complet de 8 jours pour 80 personnes entre les membres des 12 structures communautaire, les autorités communautaires et les leaders sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour 1 -2 : Cohabitation pacifique et Education a' la paix - Jour 3 : la prise en charge psychosocial des victimes de violence - Jour 4 : le référencement des cas aux structures et aux services de base - Jour 5 : la gestion des cas – principes et outils standard - Jours 6, 7, 8, 9 : exercices de groupe sur les théories apprises <p>Sur les themes concernant la protection de l'enfant, AVSI se referera au partenaire UPDECO, deja presnt dans la zone d'intervention et la coorination avec le GTPE du Nord Kivu.</p> <p>En total de 400 leaders communautaires et membres des structures de protection communautaire seront formées, en groupes de 40 personnes maximum, en respectant les mesures de prévention COVID.</p> <p>Chaque participant sera fourni de matériels de formation, repas et frais de transport, et recevront un Certificat de participation. L'amélioration de la connaissance des participants sur les thèmes de formation sera évaluée par de pré et post test d'évaluation.</p>	2023	X	X	X	X							
<p>Activity 1.2.3: Coaching de 12 structures communautaires de protection formées dans le mise en œuvre d'activités communautaire de protection des populations adultes et de troisième âge</p> <p>Des séances de Coaching seront organisées pour les Structures de Protection à base Communautaire en vue de les supporter d'avantage dans leur travail de gestion de cas quotidien et s'assure un suivi corrects des principes expliqués lors des formations. Les séances de travail seront 2 par mois pour .les 12 SCP pendant 5 mois.</p>	2023		X	X	X	X	X	X				
<p>Activity 1.2.4: Appui cash/ materiel à 12 structures communautaires de protection pour le fonctionnement et la mise en place d'activité de protection</p> <p>Toujours en vue de donner suite aux théories apprises lors des formations et concrétiser aussi l'appui prévu par les séances de coaching, chaque SCP bénéficiera d'un Transfer 1,000 USD total, payé en deux tranches de 500 usd. AVSI privilégiera le transfert en espèce, plus conforme aux tendances humanitaires actuelles et avec la croyance d'un plus grand succès de cette approche - dont l'AVSI est experte - par rapport à l'appui en matériel. Par contre, une initiale évaluation des capacités de gestion financière des SCP aura lieu. Selon cette-ci, AVSI choisira la modalité de CASH o remises directe des bien, ou mixte. Lors de l'appui cash (qui sera privilégié et donc plus répandu) vise l'objectif de donner de moyens concrets aux SCP d'investir dans ceux qu'ils evaluent etre leurs besoins et les rendre davantage capables de repondre au besoin de protection de leur communauté meme.</p>	2023			X	X	X	X	X				
<p>Activity 1.2.5: Mise en place d'un systeme PSEA au pret des 12 Structures de Protection Ciblees.</p> <p>Un systeme de PSEA sera mise en place au pret des structures communautaire de protection ciblees par la realisation des suivantes interventions: formation des membres sur PSEA concernant le système de prise en charge et referencement des cas de violentions et abus ; sensibilisation au pret des communautés ou les structures operent en vue de créer une conscience commune sur les cas de PSEA et les aider aussi à les rapporter ; visibilite sur le systeme de rapportage PSEA prevue dans la coordination humanitaire (reseaux PSEAH) et par la politique AVSI</p>	2023	X	X	X	X	X	X	X				
<p>Activity 1.2.6: Organisation de cadre d'échange centré sur la protection avec les leaders et autorités communautaires et membres de Structures de Protection.</p> <p>AVSI organisera des rencontre communautaires avec la participation des personnes clés visé à assurer une communication constante et transparente avec les bénéficiaires sur les deroulement du projet et la réalisation des objectifs prévus.</p>	2023			X	X	X	X					

<p>Activity 1.2.7: Sensibilisation et Formation aux membres de la communnautes sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation, y compris la creation de comite communautaire pour la protection trasversale.</p> <p>Afin d'assurer la prise en compte des principes humanitaires, y inclut le PSEAH, Child Protection Safeguarding et les meccanisme de redevabilite en place, AVSI, en coordination avec le partner SOFEPADI formera et sensibilisera 400 personnes de la communnautes, parmi les reppresentant des OSC, les leaders communautaires, groupes de femmes et de jeunes sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes et des cas de PSEAH, Child Protection Safeguarding - principes internationaux, politiques vigeantes (UN et interne a' AVSI) - Modalite de prevention - Modalite et meccanimse de denonciation - Systeme de redevabilite mis en place dans le cadre di projet et a' niveau communautaire. <p>La formation aura un duree de 3 jours.</p> <p>Après la formation, AVSI identifier les membres du comite de gestion des plaintes sur base communnautes qui appuiera l'equipe du consortium a' resliser 24 rencontres communnautes (12 dans chaque zone de sante) afin de recevoir et repondre aux plaintes recues.</p>	2023	X	X	X									
<p>Activity 1.3.1: Identification des cas de protection nécessitant d'un appui en Cash pour garantir leur protection</p> <p>À la suite d'un événement violent, une personne peut être confrontée à une série de besoins de protection urgents qui peuvent être satisfaits par une aide en espèces. Un transfert monétaire inconditionnel et sans restriction permet au bénéficiaire de décider lui-même de l'utilisation de cet argent pour couvrir ses besoins de base (transport, logement, paiement du loyer, activité commerciale, frais scolaires, vêtements, nourriture, entre autres). Cette stratégie permet de répondre rapidement à une variété de besoins et donne à la personne la dignité d'avoir une liberté de choix.</p> <p>Les structures de protection et les APS collaborant dans le cadre du projet (Outcome 1) en travaillant de façon approche dans la communauté, pre-identifieront les cas de protection nécessitant d'une réponse CASH, sur la base de certaines critères de vulnérabilité socio-économique et sur la base de la typologie de violence subie, définie dans le Protocol AVSI pour le transfert monétaire pour les cas de protection (En Annexe le protocole).</p> <p>Les cas pre-identifie verront en fur et en mesure reportes au staff AVSI qui suivra avec la vérification des cas, la mise a' jours des information et dont a' la sélection par un système de "pointage" qui considère des critères de vulnérabilité croises (voir activité suivante).</p> <p>Tout action de transfert monetaire considerera comme base les Lignes Guides du Cluster Global de Protection (En annexe)</p>	2023			X	X	X	X						
<p>Activity 1.3.2: Sélection des bénéficiaires pre-identifies et Transfert Monétaire</p> <p>Une assistance en espèces de cette nature sera disponible pour 1.040 Chefs de ménages, soit 5,200 bénéficiaires identifiés comme étant les plus vulnérables à la violence, aux abus ou à l'exploitation.</p> <p>Chaque chef de menage recevra un aide direct en espèces par le biais d'un bon en papier d'une valeur de 100 USD.</p> <p>Les cas recevant le Cash seront monitorer afin d'assurer la bonne utilisation et d'évaluer l'amélioration de la situation et / ou du risque de protection. Le monitoring sera fait par un outil spécifique di PIA (protection impact assissent), déjà utilisé par AVSI dans d'autres contextes d'urgence.</p> <p>Au cours du tranfert les benficiaries seront sensibilises sur les principes de la protection transversale, PSEAH, la bonne utilisation du cash</p>	2023			X	X	X	X	X					

<p>Activity 2.1.1: Offrir des services des prises charges psychosociales et psychologique dans les points de prestation de services et dans les espaces sûrs par 36 APS aux femmes et filles y compris les survivants des VBG, ainsi que les membres de leurs communautés respectives pendant 6 mois à partir de Janvier 2022 dans les 18 aires de santé ciblées.</p> <p>L'offre de service sera en faveur des 1350 femmes, hommes, filles et garçons y compris les personnes en situation de handicap affectées par les crises et les survivant(e)s de VBG, qui manifestent des besoins en prise en charge psychosociale. Différentes activités seront menées notamment les thérapies de groupe/groupes de paroles au sein des espaces sûrs, le counseling individuel, les activités récréatives et d'ergothérapie, les sessions d'informations et de formations en santé sexuelle et reproductive, VBG, PSEA, les compétences de vie courante, prévention de la Covid-19 et tout autre sujet que les femmes et les filles identifieront. Ces activités seront animées par des agents psychosociaux et des animatrices communautaires identifiés au sein des organisations à base communautaires dans les espaces sûrs et point de prestation de service. Ces animatrices communautaires seront recrutées sur base des critères de leur engagement en faveur des droits des femmes, disponibilité et empathie. Des visites de supervision et de sessions de psychothérapie seront organisées pour un certain nombre de cas compliqués/nécessitant une thérapie approfondie comme la NET ou CCT, par une psychologue clinicienne dans les formations sanitaires et les espaces sûrs des femmes et des filles. Des activités psychosociales communautaires seront organisées avec les familles et les membres de la communauté, pour assurer le relèvement et le bien être des personnes et des personnes présentant des signes psycho-traumatiques importants. Ces différentes activités débiteront en Janvier 2023 et s'étaleront tout le long de la durée du projet. A cet effet le projet a prévu l'appui au fonctionnement de 36 agents psychosociaux et 01 psychologue clinicienne respectivement sous forme de frais de communication et de transport mensuels sur 6 mois et un salaire mensuel sur 6 mois.</p>	2023			X	X	X	X	X						
<p>Activity 2.1.2: Fournir des conseils légaux et assurer l'accompagnement judiciaire de 100 survivantes de violences basées sur le genre.</p> <p>Des conseils légaux seront fournis aux survivants de violences basées sur le genre, de l'aide à la constitution des dossiers de plaintes en phase préparatoire ou en phase juridictionnelle. Selon leur choix, et à travers la clinique juridique de SOFEPADI, 100 survivantes de VBG qui auront exprimé le vœu d'être assisté seront accompagnées gratuitement devant la police judiciaire, les parquets et les cours et tribunaux civils et militaires. Le projet prendra en charge un consultant juriste, 1 audience foraine sera organisée en raison d'une audience par zone de santé et c'est dans le but de donner un caractère pédagogique à la lutte contre l'impunité des infractions de violences sexuelles et de rapprocher les juridictions de justiciables. Les coûts affectés serviront pour les frais de procédures des dossiers et frais de justice ainsi que d'autres charges connexes notamment les frais de d'hébergement et de séjour des victimes, des témoins et des parents des victimes mineures éloignées, et l'appui logistique à l'organisation des audiences foraines. L'accompagnement juridique et judiciaire durera tout le long du projet.</p>	2023			X	X	X	X	X						
<p>Activity 2.1.3: Former 36 prestataires de soins de santé sur la gestion clinique de cas de viol et le soutien psychosocial.</p> <p>C'est le renforcement de capacités techniques des prestataires de soins, pendant 5 jours (dont 03 jours pour la gestion clinique et 02 jours pour l'appui psychosocial), pour une meilleure gestion des cas de viol avec la facilitation du PNSR et PNSM/DPS suivant le protocole national de prise en charge médicale des cas de VBG. Deux pools de formation seront adressés avec 18 personnels soignants chacun ; tous en provenance de 18 aires de santé ciblées par le projet. Les formations sont planifiées pour le mois de Janvier 2023</p>	2023	X	X											
<p>Activity 2.1.4: Former 36 agents psychosociaux sur le soutien psychosocial et les outils de prise en charge psychosociale des victimes de VBG.</p> <p>Les participants seront identifiés parmi les personnels soignants de formations sanitaires ciblées et dans les organisations à base communautaire. Chaque point d'écoute aura 2 APS dont 01 issue de la formation sanitaire et 01 issue de l'organisation à base communautaire pour leur permettre d'alterner durant la semaine et donner aux survivantes la possibilité de faire le choix de qui elle voudrait se confier pour sa prise en charge. La formation durera 3 jours et sera Co-facilitée par le Psychologue du projet et le Psychologue de la Zone de Santé. La formation est planifiée au mois de Janvier 2023.</p>	2023	X	X											

<p>Activity 2.1.5: Organiser une formation de 36 parajuristes sur vulgarisation des droits des femmes, orientation et référencement de survivantes des violences basées sur le genre vers les services juridiques.</p> <p>Il s'agit d'une formation de 36 parajuristes sur le protocole national de la prise en charge juridique et judiciaire des survivants de violences basées sur le genre. Ils seront identifiés au sein des organisations à base communautaire en raison d'un par aire de santé ciblée sur base de leur engagement reconnu en faveur des droits des femmes, leur participation antérieure à l'accompagnement des survivants des VBG et leur disponibilité. La formation prendra 3 jours, elle sera facilitée par le consultant juriste du projet. Elle couvrira les notions liées vulgarisation des droits des femmes, orientation et référencement vers les services vers les services juridiques, les notions relatives et les principes directeurs VBG, la procédure judiciaire en matière de violence basée sur le genre et les droits de survivantes. La formation est prévue au mois de Février 2023</p>	2023	X	X											
<p>Activity 2.1.6: Appuyer l'aménagement et le fonctionnement de 6 espaces sûrs communautaires pour les femmes et filles vulnérables et survivants de VBG pour leur bien-être et leur épanouissement</p> <p>Il s'agit d'équiper en matériel matériels d'activités récréatives et d'ergothérapie qui seront identifiés par les femmes et les filles après une consultation avec elles et les parents ou tuteurs. Les espaces existants déjà seront privilégiés à défaut il faudra en consultation avec les autorités identifier des espaces à réaménager et à équiper. Les espaces dans les communautés et les confessions religieuses offrant une certaine sécurité et à l'abri de toute exposition seront privilégiés, suivant les recommandations issues des consultations. A défaut d'espaces existant, l'organisation des sessions d'activités psychosociales au travers les cliniques mobiles seront privilégiés selon le contexte. Les agents psychosociaux et animateurs communautaires seront en charge des activités dans les espaces sûrs. Ainsi, les aires de santé à forte prévalence VBG et ayant à la fois un site ou un centre collectif des déplacés internes seront privilégiés. Les espaces sûrs pour femmes et filles et personnes affectées ou des communautés hôtes seront également équipés pour prévenir et freiner la propagation de la Covid-19. Le processus d'identification des espaces débutera en Janvier, leur aménagement et équipements en Février 2023.</p>	2023	X	X	X										
<p>Activity 2.1.7: Appuyer 50 survivantes, de femmes et filles à risque de violences basées sur le genre en fonds de démarrage d'activités génératrices de revenu pour leur autonomisation socio-économique et la réinsertion scolaire</p> <p>Les bénéficiaires seront d'abord formées sur la gestion d'activités génératrices de revenus, plans d'affaires et identification des opportunités d'activités génératrices de revenu. La formation sera précédée d'une analyse rapide de marché et des opportunités d'affaires dans les aires de santé ciblées par un consultant externe, qui présentera les résultats aux bénéficiaires lors de la formation pour leur permettre d'identifier les opportunités d'affaires de leurs choix éclairés. La formation durera 3 jours dans chaque aire de santé ; elle renforcera les capacités de bénéficiaires en gestion (cahier des entrées et sorties, cahier de compte, cahier de stock,) et d'apprécier d'augmentation du revenu. La consultance accompagnera les bénéficiaires dans l'identification des opportunités d'affaire et le développement de plan d'affaire. La formation sera faite en 2 cohortes trimestrielles, c'est à dire en Mars 2023 et Mai 2023.</p> <p>Après l'appui en AGR, les bénéficiaires seront suivis par 01 mentor/consultant. Une étude finale post réinsertion sera réalisée afin d'apprécier l'utilisation des ressources suivant l'objectif d'activités génératrices de revenus et de leçons issues de cette étude seront partagées à la coordination du Sous-Cluster VBG et au Fonds Humanitaire pour capitalisation. Les bénéficiaires seront identifiées parmi les survivantes prises en charge au regard de leur vulnérabilité et besoin.</p>	2023				X	X	X	X						
<p>Activity 2.1.8: Appuyer l'aménagement et l'équipement de 6 points d'écoute pour la prise en charge et la gestion des cas des VBG au sein des FOSA</p> <p>Il sera question d'aménager des points d'écoute, sûrs et sécurisés garantissant à la fois la confidentialité et la sécurité aux bénéficiaires. C'est au sein de ces points aménagés dans les installations des FOSA que seront menés des entretiens avec les survivantes VBG et la prise en charge psychologique. Ils seront tenus par les APS formées et dotées des outils nécessaires à leur fonctionnement. Ces espaces seront dotés en fournitures de bureau et des matériels tels qu'une table, une armoire, des chaises et des kits de protection contre la Covid-19. L'aménagement et équipements interviendront en Février 2023.</p>	2023		X	X	X									

<p>Activity 2.1.9: Appuyer la prise en charge médicale à 400 survivants de VBG dans les 18 centres de santé ciblées y compris dans les 72h00 après l'incident par du personnel formé sur la gestion clinique de cas de viol.</p> <p>La SOFEPADI assurera le référencement des survivants de VBG vers les structures de santé pour la prise en charge médicale y compris dans les 72h00 après l'incident. A cet effet, elle collaborera avec UNFPA, UNICEF, IMA World Health et la DPS pour s'assurer que les structures ciblées disposent de kit-post viol. Elle assurera le transport de kit post-viol de la pharmacie zonale vers les centres de santé ciblés et fera le monitoring de consommation pour éviter toute rupture en kit post-viol dans ces structures sanitaires. Aussi, SOFEPADI assurera le transport des survivantes éloignées de centre de santé pour faciliter leur accès aux soins médicaux d'urgence dans les 72h00 à travers le cash pour protection avec un coût moyen de 30\$ pour une survivante (en plus que le cash for protection définie dans l'action de protection generale). Cette activité durera 6 mois à partir de Janvier 2023 dans 18 aires de santé.</p> <p>Afin de repondre de facon holistiquem aux cas de protection, et donc garantir la reponse aux premiers besoins des victimes, celles-ci seront referees au service complementaires fournis par l'action:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection en Cash gere par le partner AVSI, qui sera en charge de selectionner les cas necessitant d'un appui cash parmi les autres - A.1.1.3. - Service pschosocial, dans les structures de protection et les APS appuyees par le projet- A.1.1.3. - Service d'accompagnement socio-economique (reinsertion professionnel) - A.2.1.7. 	2023	X	X	X	X	X	X						
<p>Activity 2.2.1: Subventionner 18 structures sanitaires ciblées par le projet pour la prise en charge intégrée des survivantes de VBG et des personnes vulnérables (femmes, hommes et enfants) dans le besoin.</p> <p>Subvention pour contribuer au fonctionnement des centres de santé qui offrent la gratuité des soins fixée selon le budget disponible ; 18 centres de santé subventionnés à 200\$/mois sur la durée du projet. Ces fonds permettront de rémunérer les prestations des prestataires des soins en rapport avec la prise en charge médicale des survivantes VBG. Une subvention à hauteur de 205\$/mois sera également accordée pour le fonctionnement du Bureau central de la Zone de santé durant toute la période du projet</p>	2023	X	X	X	X	X							
<p>Activity 2.2.10: Diffuser 1620 spots radios sur la prévention et les mesures de mitigation communautaire de violences basées sur le genre sur 03 radios communautaires.</p> <p>SOFEPADI en collaboration avec les autorités locales, les membres de comités directeurs des PDIs identifiera 03 radios communautaires dans les zones de santé ciblées par le projet pour la diffusion des messages clés en langue locale sur le circuit de référencement des survivants, les principes directeurs, les concepts clés en VBG/EAS, la non stigmatisation de survivants, les mesures d'autoprotection, etc...De frais sont prévus pour le montage et réalisation de spots, l'achat de disque dur/flash disque, CD, et le paiement de services de diffusion sur une radio communautaire, et un protocole de collaboration sera signé entre la radio et la SOFEPADI. Il s'agit de 3 diffusions par jour sur une radio durant les 6 mois du projet à dater du mois de Janvier 2023.</p>	2023	X	X	X	X	X	X						
<p>Activity 2.2.11: Doter 18 points de prestation de services spécialisés en tablettes et crédits internet pour faciliter l'encodage des données VBG à travers l'application VBG Collect du Ministère du Genre</p> <p>36 prestataires seront formés à l'utilisation de l'application VBG Collect pendant 5 jours avec le concours des experts de la Division genre du Nord-Kivu. Il sera question de transférer les compétences aux APS pour régulièrement encoder les données statistiques collectées à chaque mois. A l'issue de cette formation, 18 tablettes avec carte sim seront dotées aux FOSA et mensuellement approvisionnées en crédit pour la connexion internet.</p>	2023	X	X										
<p>Activity 2.2.12: Redynamiser et appuyer le fonctionnement de 18 organisations à base communautaire de protection impliquées dans les activités de réduction de la violence basée sur le genre</p> <p>Ces organisations seront identifiées en collaboration avec les autorités locales, les infirmiers titulaires et les représentants des personnes déplacées internes, SOFEPADI s'assurera de l'inclusion des PDIs dans les activités de l'OBC. Les frais alloués couvrent les frais de transport et de communication des 90 animatrices communautaires en raison de 45\$/mois afin de l'organisation des activités et de la gestion des espaces sûrs et de sensibilisation au sein de la communauté et de centres collectifs des PDIs. 18 OBC seront appuyées en intrant d'AGR afin de renforcer leur autonomisation à hauteur de 500\$ par Organisation à Base Communautaire. Cette activité est prévue au mois de Janvier 2023 pour toute la durée du projet.</p>	2023	X	X	X	X	X	X						

<p>Activity 2.2.13: Organiser 12 missions de supervision et de suivi de la mise en œuvre des activités par l'équipe de projet.</p> <p>SOFEPADI prévoit 12 missions de suivi et de supervision de 4 jours pour l'ensemble des aires de santé. Des coûts relatifs au DSA et de logement de l'équipe de projet afin de s'assurer de l'évolution progressive des indicateurs du projet ainsi que de mesurer les effets, changements et impacts produits par les activités du projet. Il sera question également de collecter les histoires à succès, les témoignages et ainsi que les contributions significatives apportées dans les communautés. Ces missions seront effectuées tout au long de la période de mise en œuvre du projet.</p> <p>Activity 1.2.15 Organisation d'un atelier sur la protection contre les EAS et faire signer le code de conduite à l'endroit du personnel de projet et des acteurs humanitaires, partenaires associés et membres de la communauté</p> <p>La SOFEPADI organisera un Atelier sur la protection contre les exploitations et abus sexuels. Au total 30 participants prendront part à cet atelier. L'objectif c'est d'évaluer les risques EAS, la cartographie des lieux des incidents, les défis et formuler des recommandations fortes, qui seront adressées aux personnes affectées au projet et à l'attention des acteurs humanitaires en termes de moyen d'atténuation des risques de EAS dans l'intervention Humanitaire. L'atelier sera organisé se tiendra pendant un jour. il s'agira d'un briefing des staffs au projet et partenaires et acteurs humanitaires sur la PSEA , le code de conduite et signature du code de conduite.</p>	2023	X				X	X					
<p>Activity 2.2.14: Distribuer 1350 kits de dignité aux survivantes, aux femmes et filles à risque de VBG dans les 18 aires de santé ciblées dans les points de prestation de services et au cours des activités de sensibilisation dans les sites et centres collectifs des PDI</p> <p>SOFEPADI travaillera au ciblage/identification des bénéficiaires en collaboration avec les formations sanitaires, les prestataires du volet psychosocial, et ce sur la base de critères notamment la prise en compte de femmes enceintes, allaitante dans le besoin, les survivantes de VBG, les femmes et filles handicapées, les femmes et filles affectées très vulnérables et dans le besoin. Sont ciblées 1350 bénéficiaires à raison de 75 bénéficiaires par aire de santé/formation sanitaire.</p>	2023		X	X	X	X	X					
<p>Activity 2.2.15: Organisation d'un atelier sur la protection contre les EAS et faire signer le code de conduite à l'endroit du personnel de projet et des acteurs humanitaires, partenaires associés et membres de la communauté</p> <p>La SOFEPADI organisera un Atelier sur la protection contre les exploitations et abus sexuels. Au total 30 participants prendront part à cet atelier. L'objectif c'est d'évaluer les risques EAS, la cartographie des lieux des incidents, les défis et formuler des recommandations fortes, qui seront adressées aux personnes affectées au projet et à l'attention des acteurs humanitaires en termes de moyen d'atténuation des risques de EAS dans l'intervention Humanitaire. L'atelier sera organisé se tiendra pendant un jour. il s'agira d'un briefing des staffs au projet et partenaires et acteurs humanitaires sur la PSEA , le code de conduite et signature du code de conduite.</p>	2023	X	X									
<p>Activity 2.2.16: eliminee</p>	2023	X										
<p>Activity 2.2.2: Organiser 02 missions de supervision conjointe des activités VBG par les zones de santé et la division territoriale du genre dans les aires de santé ciblées.</p> <p>SOFEPADI prévoit 02 missions de suivi et de supervision conjointe trimestrielle de 4 jours pour l'ensemble des aires de santé. Des coûts relatifs au DSA et des frais de carburant sont planifiés pour les équipes de zones de santé et de la division du genre. Ces activités sont prévues en Février 2023 et Mai 2023. Ces activités ont pour objectif d'assurer et d'apporter un appui technique aux structures de santé et aux OBC dans la mise en œuvre du projet</p>	2023	X			X		X					

<p>Activity 2.2.3: Appuyer l'organisation les campagnes de sensibilisation sur les concepts clés VBG/EAS, les services VBG/EAS disponibles, la vulgarisation de la ligne verte et les messages clés sur les mesures barrières contre la COVID 19, à travers les activités communautaires.</p> <p>SOFEPADI organisera à travers les organisations à base communautaire, les associations des femmes, et des jeunes de discussion de groupes, disséminer des circuits de référencement et les mécanismes de signalement et de dénonciation, disséminer des messages clés sur les VBG/EAS, et les mesures barrières COVID 19, mener des actions et participer à la célébration des journées internationales des droits de l'homme</p> <p>SOFEPADI organisera des plans de travail avec les associations féminines et des personnes en situation de handicap qui seront les acteurs de premières lignes pour ces activités. SOFEPADI orientera les acteurs sur la formulation des messages clés, les techniques de sensibilisation et les accompagneront pour le développement des thèmes de sensibilisation sur la base des données du GBV IMS, des conclusions de l'audit de sécurité. Ces activités s'étalent sur le long de la durée du projet. Les discussions seront organisées au sein ou en dehors des espaces sûrs, et les participants seront identifiés lors des activités de sensibilisation dans les centres collectifs et dans les familles d'accueil. Chaque groupe sera constitué de 20 personnes de même tranche d'âge et n'ayant pas de liens familiaux incompatibles culturellement soit 200 personnes par aire de santé pour faciliter un échange convivial et une libre expression de participants. Une séance ne dépassera pas plus d'une heure, de frais de collation et de transport des participants seront pris en compte. L'activité débutera en Janvier 2023 et s'étendra sur toute la durée du projet. Cette activité prendra également en compte la reproduction et la diffusion des supports de sensibilisation sur les VBG/EAS notamment les affiches, les dépliants et les circuits de référencement.</p>	2023			X	X	X	X	X					
<p>Activity 2.2.4: Organiser une formation de 50 animatrices communautaires sur les concepts clés VBG, la masculinité positive, la gestion d'un espace sûr et les techniques de communication pour le changement de comportement, les premiers secours psychologiques et la gestion d'un espace sûr des femmes et des filles.</p> <p>La formation sera sur une durée de 05 jours au mois de Février 2023, les animatrices communautaires seront dédiées à l'animation et la gestion des activités au sein des espaces sûrs des femmes et des filles. Les animatrices communautaires seront identifiées au sein des organisations à base communautaire et au sein de Comités de Protection dans les centres collectifs ciblées en raison de 05 participants pour chaque espace sûr sur base de leur engagement reconnu en faveur des droits des femmes, leur participation antérieure à l'accompagnement des survivants des VBG et leur disponibilité.</p>	2023	X	X										
<p>Activity 2.2.5: Organiser une formation en faveur de 180 membres de comités de gestion de centres collectifs, les infirmiers titulaires, les comités directeurs des PDIs et les membres de comité de protection sur la PSEA et les mécanismes de signalement et de redevabilité</p> <p>La formation sera organisée pendant 2 jours, et en 9 pools de 20 participants chacun au cours du mois de Mars 2023 en collaboration avec la Coordination PSEA.</p>	2023	X	X	X									
<p>Activity 2.2.6: Appuyer la collecte de feedback communautaire à travers les réunions communautaires trimestrielles, les boîtes à suggestion et d'autres canaux de redevabilité adaptés aux communautés locales.</p> <p>En début de projet, SOFEPADI organisera des consultations communautaires avec les infirmiers titulaires, les comités des PDIs, les leaders communautaires pour identifier les mécanismes de feedback communautaires sûrs, confidentiels, accessibles et adaptés, des voies de signalement seront mis en place en fonctions de recommandations issues des consultations communautaires. Un comité de gestion des plaintes sera mis en place dans chaque aire de santé et sera constitué de 4 personnes dont 2 femmes et 2 hommes ; ce comité sera appuyé en crédit de communication et frais de transport mensuellement. En plus, 36 réunions trimestrielles avec 10 représentants des parties prenantes au projet dans les 12 aires de santé pour recueillir leurs points de vue et perception sur les activités du projet. Les recommandations seront prises en compte pour l'amélioration de la qualité des services fournis.</p>	2023	X	X	X	X	X	X	X					

<p>Activity 2.2.7: Appuyer la coordination territoriale VBG de LUBERO en équipements informatiques et de communication en vue d'assurer la coordination des interventions VBG dans le territoire de LUBERO et la Coordination VBG Rutshuru et Lubero en frais de supervision</p> <p>Il s'agit d'appuyer la coordination du Groupe de travail territorial Genre sous le Lead de la Division du genre, tout en coordination avec le le sous cluster VBG Nord Kivu.</p> <p>L'appui consistera en kit informatique constitué d'un ordinateur lap top, d'une imprimante, d'un Modem et d'un appui mensuel en crédit de communication et internet de 50\$. Déjà bénéficiaire d'équipements dans la 1ère allocation standard 2022, la Coordination territoriale VBG Rutshuru sera appuyée comme celle de LUBERO en frais de supervision en raison de 100\$ par mois. Cette activité durera 5 mois.</p>	2023			X	X	X	X	X						
<p>Activity 2.2.8: Appuyer 06 commissariats de police judiciaire en matériels de sécurisation et conservation de dossiers judiciaires de survivantes de VBG</p> <p>Il s'agit d'une dotation en mobiliers de bureau (01 armoire à clé, 01 table de bureau, 4 chaises) et de fournitures de bureau (papiers, classeurs, perforateurs, fardes chemises, stylos, agrafeuses, etc...). L'activité est prévue au moins de Février 2023. Il s'agira 3 commissariats dans le Rutshuru et 3 dans le Lubero.</p>	2023		X	X										
<p>Activity 2.2.9: Conduire des audits de sécurité de femmes et filles PDIs au sein de centres collectifs, familles d'accueil dans les aires de santé ciblées</p> <p>Il s'agira de conduire avec les femmes et les filles déplacées, les comités de protection et les membres de comités directeurs une analyse de risque VBG dans chaque aire de santé sur une fréquence trimestrielle. Les résultats de cet audit permettront d'identifier les zones à risques et les types de risque VBG au sein de centres collectifs et dans les familles d'accueil des PDIs et dresser des mesures de mitigation de risque y afférentes qui seront discutées avec les femmes et filles au sein des espaces sûrs, les gestionnaires de sites et les responsables de la synergie Mouvement et Protection de la population. Les outils d'audit de sécurité du Sous-Cluster VBG seront utilisés à cet effet. La synthèse des résultats des audits de sécurité sera également partagée à la coordination du Sous-Cluster VBG et au GT CCCM au titre de plaidoyer.</p>	2023		X		X	X								

OTHER INFO

Accountability to Affected Populations

Dans la mise en œuvre des activités de ce projet, non seulement les leaders communautaires seront partie prenante et mis à contribution dans l'exécution de certaines activités. A travers des régulières séances d'information le staff du consortium expliquera aux communautés cible les objectifs du projet, le type d'intervention, les résultats et les effets attendus, les défis/succès, donnant aux bénéficiaires la possibilité de jouer un rôle actif et de renforcer leur capacité de prise de décision et avoir les suggestions des bénéficiaires et des communautés afin d'adapter la stratégie.

Le consortium mettra en place un mécanisme de feedback et gestion des plaintes participatif, diversifié et accessible aux différentes couches des populations affectées : formation et mise en place d'un comité communautaire de gestion des plaintes, rencontres communautaires, placement de boîtes, mise à disposition d'une adresse électronique pour le « whistleblowing ». Les plaintes seront collectées dans une base de données afin d'accroître la transparence et évaluées/classées en fonction du risque perçu. Le traitement des plaintes de la partie des équipes du consortium ne dépassera pas le délai de 15 jours et pour les plaintes les plus urgentes et sensibles les bénéficiaires seront contactées au plus tard après 7 jours de la réception de la plainte. L'exécution du présent projet tiendra compte des exigences institutionnelles de qualité et de redevabilité avec un système de Suivi, Évaluation. Redevabilité et Apprentissage adapté aux besoins des populations bénéficiaires en tenant compte des suggestions faites sur terrain pour l'amélioration de la mise en œuvre des activités en fonction des ressources disponibles. Les populations ciblées seront impliquées dans les activités planifiées, entre autres les sensibilisations avec l'utilisation des leaders communautaires, la sélection des bénéficiaires des kits de dignité et leur distribution, la mise en place des mécanismes de gestion des plaintes (traitement), la réalisation des activités de suivi avec les leaders communautaires et les autorités politico-administratives. En effet, de moyens accessibles de signalement d'actes d'exploitation et abus sexuels et de fraudes seront mis en place et vulgarisés au sein des communautés ciblées à travers la vulgarisation de la ligne verte interagence (122 et 495555), et la vulgarisation des mécanismes de plaintes et commentaires du FHRDC (l'adresse mail: CBPF-DRC-request@un.org); des mécanismes de feedback communautaire sûrs et éthiques seront mis en place à travers un processus participatif pour permettre aux bénéficiaires et aux membres de communautés d'exprimer en toute confidentialité et sécurité leurs points de vue vis-à-vis du projet, sa stratégie et gestion. L'égalité du genre sera prise en compte tant lors du processus de ciblage des bénéficiaires que dans le processus de recrutement du personnel, mais aussi, les 9 engagements de la norme humanitaire fondamentale seront observés en plus d'une analyse "Do No Harm" qui sera préalablement menée avant d'entamer les activités, en vue de s'assurer de leurs effets positifs pour les communautés ciblées, aussi bien lors de la distribution des kits de dignité aussi bien que lors de l'offre de services sans discrimination et avec respect du genre. La protection contre "l'exploitation, abus et harcèlement sexuels fera l'objet de communication au sein des communautés bénéficiaires pour prévenir les dérapages de la part de tous les acteurs humanitaires (staff) impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Implementation Plan

Coordination with other Organizations in project area

Name of the organization

Areas/activities of collaboration and rationale

Environment Marker Of The Project

Gender Marker Of The Project

4- Likely to contribute to gender equality, including across age groups

Justify Chosen Gender Marker Code

Protection Mainstreaming

L'intégration de la protection et de VBG sera assuré le long de la mise en œuvre de ce projet dans la mesure où, le consortium tous les moyens et mécanismes seront mis en place pour s'assurer que les actions du projet ne nuisent pas aux bénéficiaires, cela à travers une promotion significative de l'accès des personnes à besoin spécifique aux services offerts tout en préservant la sécurité et la dignité des bénéficiaires. Dans ce cadre, notons que, le consortium AVSI-SOFEPADI applique une politique de "tolérance zéro" à l'égard de l'exploitation et abus sexuels ; dans le cadre de ce projet, il sera clairement inclus dans le contrat du personnel, des consultants, des fournisseurs de service et des partenaires des clauses y relatives, la vérification des antécédents et de référence au moment du recrutement, et la signature de code de bonne conduite contre l'exploitation et les abus sexuels. Ce projet sera également sensible au conflit et tiendra compte des sensibilités locales dans le recrutement du personnel et la sélection des bénéficiaires des activités. Dans toutes les activités du projet, le consortium AVSI-SOFEPADI veillera au respect strict des principes directeurs relatifs à la VBG (le droit à la sécurité, à la confidentialité, au respect et à l'autodétermination, le droit à la non-discrimination) ; les recommandations de l'OMS en matière de collecte des données VBG seront scrupuleusement observées ainsi que les mesures de sauvegarde de l'enfant seront également mises en place

Country Specific Information

Safety and Security

Access

Les zones de santé rurales des territoires de Rutshuru et Lubero connaissent des conditions d'accès difficiles suite à l'impraticabilité de certaines routes. Dans la zone de santé de Birambizo, les aires de santé de Kahe, Katsiru, Birambizo, Kizimba et Kanyangohe n'accusent pas des graves situations d'inaccessibilité routière, il en est de même pour celles de la zone de santé de Kayna et celles de Kibirizi en dépit de la distance des aires de santé de Birundule et Cepromi. Les conditions d'accessibilité routière peuvent être compromises par la dégradation des routes dans certaines zones pendant les saisons pluvieuses, cependant, la menace de suspension du trafic routier est très faible. Notons également que toutes les aires de santé de ces trois zones sont couvertes par des réseaux de télécommunication, ce qui facilitera l'accès aux populations ciblées pour l'offre des services de protection.

Nonobstant l'accessibilité routière, il sied de noter que ces zones de mise en œuvre de ce projet, connaissent une dynamique des groupes et conflits armés locaux. En effet, entre depuis Septembre 2022, des groupes d'autodéfenses et groupe armés hostiles au gouvernement et d'autres au mouvement rebelle du M23 se sont de plus en plus armés depuis l'intensification de la guerre et l'avancée de la rébellion dans la chefferie de Bwito et vers le territoire de Lubero. Des incidents rapportés à Kishishe et confirmés le 08 décembre 2022 faisant état de meurtre de 131 civils n'ont fait qu'accentuer l'appel à la défense des groupes armés locaux dans les entités proches du groupement de Bambo dont Kibirizi et Birambizo. Quoi que jusqu'à présent aucun incident n'a été rapporté dans ces zones de mise en œuvre, affectant directement des personnels ou biens humanitaires, le consortium AVSI/SOFEPADI veillera au respect des principes humanitaires par le personnel affecté au projet pour maintenir la confiance des communautés et ainsi faciliter l'accès y compris l'acceptance du projet par les communautés bénéficiaires.

Aussi, le consortium maintiendra le dialogue constructif avec les autorités locales, la société civile et des acteurs de sécurité pour avoir des mises à jour régulières sur différents axes avant le déploiement des équipes. AVSI et SOFEPADI disposent de capacités de négociation de l'accès humanitaire auprès de différents acteurs dans les zones de santé de Birambizo, Kibirizi et Kayna.

BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
1. Staff and Other Personnel Costs							
1.1	Chef de projet NAT (100%)	D	1	2,500.00	6	100.00	15,000.00
	<i>Le chef de projet (NAT) il/elle est le responsable financière et programmatique pour l'implémentation du projet et la gestion de l'équipe sur terrain, pour tout le consortium. Cout comprehensif de taxes et benefits (assurance medicale et autres). 100% sur le projet pour 6 mois. Salaire de Base : USD 1372.06 Logement : 410.10, Allocations familiales : USD 25.64, Transport : USD 74.80, CNSS AVSI : 177.71, INPP : 27.34, ONEM : 2.73, Contr Rh : 54.68 USD, Soins Medicaux : uSD 60, IPR : USD 320.58</i>						
1.2	Chef d'équipe	D	2	1,500.00	6	100.00	18,000.00
	<i>"Les Chefs d'équipes sont responsable de l'implémentation des activités sur terrain sous les ordres du Chef de projet. 1 Chef d'équipe pour chaque zone. Il est responsable de la coordination des équipes sur terrain, des planifications, du rapportage et Responsable de faire les liens avec les communnautes. Charge au 100% pour le 11 mois. Le Coordo Terrain est responsable de l'implémentation des activités sur terrain sous les ordres du Chef de projet. Il est responsable de la coordination des équipes sur terrain, des planifications, du rapportage et Responsable de faire les liens avec les communnautes. Charge au 100% pour le 6 mois. Sal de Base : USD 1020.95 Logement : 169.5, Transport : 74.80, CNSS AVSI : 73.45, INPP : 11.3, Contr Rh. 23.73, Soins medicaux : 32.22 USD, IPR USD 91.82, ONEM : 2.23</i>						
1.3	Officiers Protection	D	4	850.00	6	100.00	20,400.00

	Les Officiers protection (4, 2 pour chaque Zone de Sante) travaillent en étroite collaboration avec les Structures Communautaires de Protection, leaders et autorités communautaires et communautés des zones ciblées pour l'exécution de chaque activité. Ils/elles seront chargés au 100% pour 10 mois sur le projet. :Sal base : 443.35 USD, Logement : 150.3 USD, Allocations fam 29.4, Transport 20, CNSS AVSI 65.13, INPP 10.02, ONEM 1, Contr Rh 20.04, Soins Medicaux : 53.11 USD, IPR : USD 57.65							
1.4	Psychologue suivi des cas de Protection	D	2	900.00	6	100.00	10,800.00	
	2 Psychologue(1 pour chaque ZS) chargés de suivre les cas de protection plus critiques et assurer une prise en charge psychosocial de qualité dans les interventions en Protection incluant le Soutient Psychosocial identifiées par les structures communautaire. Sal base : 493.35 USD, Logement : 150.3 USD, Allocations fam 29.4, Transport 20, CNSS AVSI 65.13, INPP 10.02, ONEM 1, Contr Rh 20.04, Soins Medicaux : 53.11 USD, IPR : USD 57.65 , 100% sur le projet.							
1.5	Un chargé de protection transversale, Do No Harm, Redevabilites te APP	D	1	850.00	6	100.00	5,100.00	
	L'officier de protection transversale et Do no Harm sera en charge de veiller à ce que la protection des bénéficiaires soit au centre de l'intervention. Sal base : 443.35 USD, Logement : 150.3 USD, Allocations fam 29.4, Transport 20, CNSS AVSI 65.13, INPP 10.02, ONEM 1, Contr Rh 20.04, Soins Medicaux : 53.11 USD, IPR : USD 57.65, 100% sur le projet.							
1.6	Monitoring and Evaluation Officer NAT(100%)	D	1	1,200.00	6	80.00	5,760.00	
	Un Officier (1) en charge des activités de Suivi et Evaluation du Projet. Il/elle s'occupera directement des évaluations de base et évaluations d'impact du programme en collaboration avec les Officier sectoriels. 80% sur le projet durant. 6 Mois Sal de base : 595.79 USD, Logement : 150.3 USD, Allocations fam 29.4, Transport 20, CNSS AVSI 65.13, INPP 10.02, ONEM 1, Contr Rh 20.04, Soins Medicaux : 53.11 USD, IPR : USD 55.21							
1.7	Administrateur/Comptable Base Goma	S	1	1,500.00	6	30.00	2,700.00	
	""1 staff de support en charge de la comptabilité et de l'Administration des bureaux sera d'appui pour la bonne mise en œuvre et gestion du programme. 30% sur le projet 6 mois sur le projet. Base : USD 1022.18 Logement : 169.5, Transport : 74.80, CNSS AVSI : 73.45, INPP : 11.3, Contr Rh. 23.73, Soins medicaux : 32.22 USD, IPR USD 91.82, ONEM USD 1							
	"							
1.8	Caissier Base (GOMA)	S	1	650.00	6	30.00	1,170.00	
	""1 Caisse et d'assurer la gestion des Flux Financiers et servir les fonds pour réaliser les activités du projet dans le livre de Caisse ainsi que sur le Logiciel comptable. Sal Bases : 295.51, Logement : USD 140.4, Transport : 48.4, CNSS AVSI : 10.84, INPP : 9.36, ONEM : 0.94, Contr Rh : 18.72 USD, Soins medicaux 35 USD, IPR : USD 40.83, Allocations familiales USD 50, chargé à 6 mois sur le projet							
	"							
1.9	Chauffeurs NAT(100%)	S	2	750.00	6	80.00	7,200.00	
	1 chauffeur pour chaque Z.S. sera employé à plein temps et sera sur Terrain. Il s'occupera de conduire le staff AVSI. 80% sur le projet pour 6 Mois. Sal Base 383.95, Logement : USD 140.4, Transport : 48.4, CNSS AVSI : 60.84, INPP : 9.36, ONEM : 0.94, Contr Rh : 18.72 USD, Soins medicaux 35 USD, IPR : USD 52.39							
1.10	Assistant Logisticien Terrain	S	1	850.00	6	80.00	4,080.00	
	"Un staff de la Coordination Nationale en charge de la gestion des RH sera base' au bureau central et voyagera fréquemment dans les 2 Z.S. en appui aux bureaux provinciales (recrutement, payroll, formations professionnelles). 100% sur le projet. Sal de base : USD 535.075, CNSS : 90.55, IPR : USD 76.085, Logement : 135.825, Allocation fam : 10.5, Transport : USD 18.7, CNSS AVSI : 58.8575, INPP : 1.555, ONEM : 0.905, Soins medicaux : 12.5 USD, 6 mois sur le projet""Un staff de la Coordination Nationale en charge de la gestion des RH sera base' au bureau central et voyagera fréquemment dans les 2 Z.S. en appui aux bureaux provinciales (recrutement, payroll, formations professionnelles). 80% sur le projet. Sal de base : USD 1669.74, CNSS : 90.55, IPR : USD 304.34, Logement : 543.3, Allocation fam : 42, Transport : USD 74.8, CNSS AVSI : 235.43, INPP : 36.22, ONEM : 3.62, Soins medicaux : 50 USD, 6 mois sur le projet							
1.11	Chargé des RH	S	1	3,050.00	6	20.00	3,660.00	
	"Un staff de la Coordination Nationale en charge de la gestion des RH sera base' au bureau central et voyagera fréquemment au Sud-Kivu en appui aux bureaux provinciales (recrutement, payroll, formations professionnelles). 20% sur le projet. Sal de base : USD 1669.74, CNSS : 90.55, IPR : USD 304.34, Logement : 543.3, Allocation fam : 42, Transport : USD 74.8, CNSS AVSI : 235.43, INPP : 36.22, ONEM : 3.62, Soins medicaux : 50 USD							
	"							
1.12	Chargé des Operations	S	1	2,550.00	6	20.00	3,060.00	
	""1 Chargé de suivi des activités de la logistique, de passation des marchés, d'approbation des rapports financiers, d'expédition des rapports et de répondre aux questions de partenaires financiers et/ou bailleurs. 20% sur le projet. Sal Brut 1968.5 USD, Logemet : 489.9 USD, All Familiales : 16.80 USD, Transport : 74.80 USD, sur 6 mois du projet.""							
	"							

1.13	Responsable Financier	S	1	1,600.00	6	20.00	1,920.00
	<p>""1 Chargé de flux fiduciaire du projet, d'analyse budgétaire et d'analyse des rapports financiers. 20% sur le projet. Sal Brut 1018.5 USD, Logemet : 489.9 USD, All Familiales : 16.80 USD, Transport : 74.80 USD, affecte' sur 6 mois sur le projet.</p> <p>"</p>						
1.14	Chef de Mission Expat	S	1	6,000.00	6	18.00	6,480.00
	<p>"1. Chef de Mission pour la Représentation de AVSI dans les différentes réunions, la validation des rapports Financiers et Narratifs. Il sera charge 18 % sur le Budget. . Net : 4401.98USD, INAL : 831.02, INPS : USD 767</p> <p>"</p>						
1.15	Chargé de Programmes Expat	S	1	5,500.00	6	18.00	5,940.00
	<p>""Le Coordo de Suivi et Evaluation assurera la traitement, l'analyse et l'interprétation de toutes les données reçues du terrain afin de dégager une analys correcte des impacts réels du projet et faire des projections dans le Futur. Il sera charge 18% sur le projet. Net USD 4693.21, Contr retraite USD : 431.02, INAIL : USD 375.77, sur 6 mois du projet.</p> <p>"</p>						
1.16	Menageres - Kitchanga	S	2	331.90	6	100.00	3,982.80
	<p>""Une Ménagère sera chargée d'assurer la Propreté du lieu de travail. Elle sera chargée 100% sur le projet. Ells seront chargés 100% sur le projet pour 6 mois. Sal Brut : 189, Logement : 56.7 USD, Allocation Familiales : 37.80 USD, Transport : USD 48.4""</p> <p>"</p>						
1.17	Security Manager National	S	1	1,800.00	6	25.00	2,700.00
	<p>"1 Secu Manager sera utile pour assurer la gestion des equipes sur terrain et proceder aux analyses secu et fournir les alertes secu car la securiite dans la zone est volatile. Il sera chargé en raison 25% sur toute la periode du projet. Sal brut : USD 1,353.2, Logement : USD 330, Transport : 74.80, All familiale : 42 USD</p> <p>"</p>						
1.18	Contribution Liason Officer - HQ	S	1	6,600.00	6	10.00	3,960.00
	<p>"Un liaison Officer sera utile dans les évaluations des risques et des menaces liées à la mise en œuvre des activités tout en entretenant un réseau d'information permettant de suivre leurs évolutions. Il sera charge 10% sur le projet. Net USD 5793,21, Contr retraite USD : 431.02, INAIL : USD 375.77, sur 6 mois du projet. L'officier de Liaison sera basé à Kinshasa.</p> <p>"</p>						
	Section Total						121,912.80
2. Supplies, Commodities, Materials							
2.1	Ateliers de lancement et presentation du projet aux parties prenantes	D	50	15.00	2	100.00	1,500.00
	<p>2 Ateliers pour chaque Zone de Sante sera lancé pour presenter a' la communnautes les actions amenee par la projet. 50 participants au total (entre staff clé du proje, autorotés locales et parties prenantes de la société civile), 15 usd pour: frais de transport (3usd), location salle (5 usd), refreshissement (5 usd), materiels consommable (2 usd)</p>						
2.2	Frais pour Formation Initiale du stee / Reunion de Coordination du Consortium - AVSI - SOFEPADI	D	25	25.00	6	100.00	3,750.00
	<p>6 Jours d' Atelier de Formation pour le staff de projet: 1 Atelier de 3 jours sur presentation du projet, methodes, outils, methode de coordination avec le consortium. 1 Atelier de 1 jours au demarrage du projet; 1 jours pour atelier a mi-parcours ; 1 Atelier d'evaluation final de 1 jours a fin projet. Tot 6 jour. 25 personnes (staff SOFEPADI et AVSI). Dettails dans le fichier en annexe</p>						
2.3	PROTECTION: Frais pour Formation des APS communautaires responsable d'appuyer l'identification et la facilitation des cas de protection	D	80	15.00	8	100.00	9,600.00
	<p>80 personnes (Points focaux d'alertes précoces communautaire) formées pendant 8 jours dans les 2 Z.s.pour la prevention, l'identification et le référencement des cas de protection: 15 usd pour: frais de transport (3usd), location salle (5 usd), refreshissement (5 usd), materiels consommable (2 usd). detaillies en annex</p>						
2.4	PROTECTION: Location et Traveaux de reamenagement des centres de protection communnautaires	D	4	1,980.00	1	100.00	7,920.00

	"4 Espace al louer, amanager et equipper. Couts par espace: Location: 200 USD*6 mois = 1.200 USD Reamenagement: 780 USD " detaillies en annex						
2.5	PROTECTION: Equipement Centres de Protection communautaire	D	4	1,350 .00	1	100.00	5,400.00
	"Achat divers bureaux (chaises, armoires, tables..) bureau de consotium Kitchanga 12 Chaises bureau consortium 35 USD l'unité Soit 420 USD 2 Tables Bureau 50 USD l'unité Soit 100 USD 2 Etageres 140 USD l'unité soit 280 USD 1 Coffre-Fort 550 USD Soit 550USD" detaillies en annex						
2.6	PROTECTION: Reproduction des outils pour l'identification et le Referencement aux services specialises	D	4	80.00	6	100.00	1,920.00
	80 USD par mois, pour 6 mois, pour la livraison d'outils de gestion de cas aux 4 Centres de protection communautaire. detaillies en annex						
2.7	PROTECTION: Materiel consommable pour mise en place des Activites d'assistance psychosociale en groupe et individuelles dans les espaces de protection communautaire et dans les communnautes	D	4	117.0 0	6	100.00	2,808.00
	"Materiel Consommable pour activites recreatives et d'appui psychosocial dans les 4 espaces de protection communautaire ciblés pour les réhabilitations. 117 USD pour 6 mois, pour les structures ciblées. Details dans le fichers en annexe"						
2.8	PROTECTION: Frais de Formation aux membres des Structures de Protection, aux leaders et aux autorites communautaires sur les principes clés de la protection des personnes affectées par les déplacements et sur principes humanitaires	D	180	10.00	2	100.00	3,600.00
	Restauration, remboursement des transports, location salle, achat fourniture (marqueur, Flips chart, ruban adhésif), 180 personnes . Frais de restauration des participants (5\$), Frais de remboursement de transport (3\$) ; Materiel de formation 2 usd; durée de 2 jours. detaillies dans le fichier en annexe						
2.9	PROTECTION: Frais de Formations aux Structures de Protection, aux leaders et aux autorites communautaire sur l'identification des cas de protection (inclut les cas de VBG), premiere reponses et circuit de referencement	D	180	10.00	9	100.00	16,200.00
	Restauration, remboursement des transports, location salle, achat fourniture (marqueur, Flips chart, ruban adhésif), 180 personnes à raison de 15 membres de 12 structures à base communautaire Frais de restauration des participants (5\$), Frais de remboursement de transport (3\$) ; Materiel de formation 2 usd; durée de 9 jours detaillies dans le fichier en annexe						
2.10	PROTECTION: Appui materiel ou par Transfert Monetaire aux structures communautaires de protection pour le fonctionnement et la mise en place d'activite de protection	D	12	500.0 0	2	100.00	12,000.00
	1000 USD par organisation paye en deux tranches (500USD par tranche), pour 12 structures communautaire. Selon les capacites de gestion financiere evaluer, AVSI choisissera la modalite de CASH o remises directe des bien, ou mixte						
2.11	PROTECTION: Transfert Monetaires de Protection	D	1040	110.0 0	1	100.00	114,400.00
	1.040 chef de menages soit 5,200 personnes * 100 USD par chefs de meanages, y inclut les frais bancaires Modalite: Cash unconditionnel; Remise directes des Especies par la banque ou le servise financiere selectionne: 100 USD Remise espece par Chef de Menanges 10 USD Frais service bancaire par Chef de Menanges						
2.12	Redevabilite: materiel pour la mise en place de systeme de recolte de plainte	D	1	205.0 0	2	100.00	410.00
	205USD pour Achat de materiel de divulgation des messages: Posters 100 USD (10 Posters*10 USD); 45 USD Boites a suggestions (3 boites * 15 USD) ; Refrechissement pour séance de formation du comite de gestions des plaintes communautaires: 10 membre * 3 USD* 2 jours = 60 USD. detaillies dans le fichier en annexe						
2.13	PROTECTION: Materiel Sensibilisation communautaires sur PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite et de denonciation	D	2	1,400 .00	1	100.00	2,800.00
	Materiel pour la realisation de 2 campagnes de sensibilisation (1 pour chaque ZS) . 1,400 Usd pour: - 30 pankartes*30 Usd= 900 USD; Flyers 500 *0.5usd= 250 USD; Sport Radio 250 USD						
2.14	PROTECTION: Couts de formation aux communnautes sur les PSEAH, Child Protection Safeguarding, Meccanisme de Redevabilite, Gestionne de Plaintes	D	400	8.00	3	100.00	9,600.00

	400 personnes a former pour 3 jours de formation. 8 usd pour: frais de transport (2 usd) refreshissement (5 usd), materiel consommable (1 usd)						
2.15	Redevabilite: Frais pour realisation de rencontres communautaire	D	24	8.00	20	100.00	3,840.00
	24 rencontres pour evaluation du projet, suggestions, traitement des cas - 20 participants par rencontre, 24 rencontres (12 poure chaque Z.S.) frais de transport (2 usd) refreshissement (5 usd), materiel consommable (1 usd)						
	Section Total						195,748.00
3. Equipment							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
4. Contractual Services							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	Section Total						0.00
5. Travel							
5.1	Per diems - deplacements terrain du staff de programme	D	80	16.00	6	100.00	7,680.00
	Le 100% du staff programme sera basé à Kitshanga et Kayna avec des déplacements sur différents axes. 8 personnes effectuent par mois 10 jours/ (soit 10 jours * 8 personnes = 80) par mois de mission durant pendant la durée du projet. 8 pers * 12 jours *6 Mois *16 USD par jours (bareme AVSI)						
5.2	Peage routes	D	50	5.00	6	100.00	1,500.00
	5 peage routiers pour 5 tours de Mission aller / retour par barriere, soit 5USD * 2 aller-retour *5 jours de mission, Soit 5 peages pour * 5 tours * 2 (aller et retour) = 50 * 5 USD * 6 mois a 100% sur le projet						
5.3	Location voiture	D	16	100.00	6	100.00	9,600.00
	"Location Vehicule 2 Land_cruiser pour 100 USD par jour en raison de 8 Jours / mois pour 6 mois de la periode du projet"						
	"						
5.4	Location motos	D	6	50.00	6	100.00	1,800.00
	Location Motos pour couvrir les axess difficiles pour 50 USD par jour en raison de 6 jours de Mission pour 6 mois						
5.5	PROTECTION: DSA pour visite de Coaching des structures communautaires de protection, les leaders et les autorités communautaires formes dans le mise en ouvre d'activites communautaire de protection des populations adultes et de troieme age	D	12	16.00	4	100.00	768.00
	DSA officier pour visites e seances de Coaching aux organisation. 12 Organisations receiveront 4 visites au cours de projet. DSA de 16 USD par visite / barems AVSI						
	Section Total						21,348.00
6. Transfers and Grants to Counterparts							
6.1	Action VBG - Budget SOFEPADI	D	1	279,411.50	1	100.00	279,411.50
	Details Budget SOFEPADI en Annexe "BUDGET detaile partner SOFEPADI_V2"						
	Section Total						279,411.50
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Maintenance voitures et moto et documents voiture	S	1	439.00	6	100.00	2,634.00
	"Maintenance voitures et moto mis a la disposition du projet par AVSI en raison de 439 une fois le mois sur 6 mois. Maintenance voiture - 239 USD Maintenance moto - 100 USD Documentation voiture (assurance)- 100 USD						
7.2	Coûts de communications (Internet et Telephone)	S	1	500.00	6	100.00	3,000.00

	<i>"Le cout de communication sera de 500 USD par Mois pour 6 Mois facilitera le travail à l'équipe déployé pour le terrain - aussi assurer le cout du Thuraya que AVSI mettra la disposition du projet. Internet et Turaya- 450 USD Telephone - 50 USD</i>						
7.3	Maintenance equipments	S	1	450.00	6	100.00	2,700.00
	<i>"La maintenance d'équipement est nécessaire pour faciliter le maintien en bon état les équipements alloué au projet. (IT, Lap-Top- Groupes, acquisition antivirus et Licence) pour 450 USD par mois (MaintenanceICT USD 100, Maintenance Groupe USD 100, Anti-virus et Licence USD250) "</i>						
7.4	Carburant (voitures, moto groupe electrogene)	S	665	1.20	6	100.00	4,788.00
	<i>"Pour 665 litres consommés, cout unitaire de 1,2 USD la litre durant le 11 mois du projet. Véhicule et moto dédiés uniquement au projet. Pour chaque mois: - 1 Motos 50 litres par mois - 1 Voiture 550 Litres - 1 Groupe 65 litres "</i>						
7.5	Cout de fonctionnement Bureau et antenne (Eau, electricite,)	S	2	200.00	6	80.00	1,920.00
	<i>"Eau, électricité 100 % antenne sur le projet 50% Bureau sur le projet. Facture eau 50, électricité 150 USD par mois Bureau : - électricité : USD 100 USD - Eau : 30 USD Antenne : Eau USD 20 USD, électricité : USD 50 "</i>						
7.6	Frais bancaires	S	7000	1.00	1	100.00	7,000.00
	<i>""Cout de Transfert Bancaire (1%) du Budget Total "</i>						
7.7	Contr Sécurité Bureau Goma	S	1	1,400.00	6	20.00	1,680.00
	<i>"Contribution Sécurité Bureau Goma pour 1400 USD par mois pour la periode du projet 20% "</i>						
7.8	Contribution Location bureau GOMA	S	1	1,900.00	6	20.00	2,280.00
	<i>"Participation Location Bureau de Coordination - 20% sur toute la periode du projet 1900 USD "</i>						
7.9	Cout consommables Bureaux	S	1	600.00	6	100.00	3,600.00

	"cout de consommable du consortium - 100% sur le projet. Papiers pour les bases : 350 USD par Mois / Mois Carnet de bon de paiement : 100 USD / Mois Carnet de bon sortie Caisse : 50 USD/ Mois Cartons de stylos : 20 USD / Mois Carnet d'ordre d'achat : 80 USD/ Mois "						
7.10	Cout de location antennes (Kitchanga et Kayna)	S	2	500.00	6	100.00	6,000.00
	"Cout de location antenne (Kayna), 500 USD par mois (IRL et Gardiennage compris) "						
	Section Total						35,602.00
SubTotal			9,875.00				654,022.30
Direct							571,567.50
Support							82,454.80
PSC Cost							
PSC Cost Percent							7.00
PSC Amount							45,781.56
Total Cost							699,803.86

Project Locations

Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Nord-Kivu > Rutshuru > Birambizo	45.00000	0	0	0	0	0	PROT: Activity 1.1.1: Identification et Formation de 80 APS communautai... PROT: Activity 1.1.2: Identification des cas vulnérables et Référénceme... PROT: Activity 1.1.3: Offre d'assistance psychosociale à 2,400 victime... PROT: Activity 1.1.4: Sensibilisation et Formation aux Staff diu proje... PROT: Activity 1.1.5: Mise en place d'un meccanisme de Gestion des plai... PROT: Activity 1.1.6: Sensibilisation et Formation aux Staff diu proje... PROT: Activity 1.1.7: Sensibilisations communnautaire sur les themes co... PROT: Activity 1.2.1: Identification et Formations a' 400 membres des ... PROT: Activity 1.2.2: Identification et Formations aux 12 Structures de... PROT: Activity 1.2.3: Coaching de 12 structures communautaires de prote... PROT: Activity 1.2.4: Appui cash/ materiel à 12 structures commnautair... PROT: Activity 1.2.5: Mise en place d'un systeme PSEA au pret des 12 St... PROT: Activity 1.2.6: Organisation de cadre d'échange centré sur la pro... PROT: Activity 1.2.7: Sensibilisation et Formation aux membres de la co... PROT: Activity 1.3.1: Identification des cas de protection nécessitant ... PROT: Activity 1.3.2: Sélection des bénéficiaires pre-identifies et Tra... PROT: Activity 2.1.1: Offrir des services des prises charges psychosoci... PROT: Activity 2.1.2: Fournir des conseils légaux et assurer l'accompag... PROT: Activity 2.1.3: Former 36 prestataires de soins de santé sur la g... PROT: Activity 2.1.4: Former 36 agents psychosociaux sur le soutien psy... PROT: Activity 2.1.5: Organiser une formation de

Nord-Kivu > Lubero > Kayna	10.00000	0	0	0	0	<p>PROT: Activity 2.1.1: Offrir des services des prises charges psychosoci...</p> <p>PROT: Activity 2.1.2: Fournir des conseils légaux et assurer l'accompag...</p> <p>PROT: Activity 2.1.3: Former 36 prestataires de soins de santé sur la g...</p> <p>PROT: Activity 2.1.4: Former 36 agents psychosociaux sur le soutien psy...</p> <p>PROT: Activity 2.1.5: Organiser une formation de 36 parajuristes sur vu...</p> <p>PROT: Activity 2.1.6: Appuyer l'aménagement et le fonctionnement de 6 e...</p> <p>PROT: Activity 2.1.7: Appuyer 50 survivantes, de femmes et filles à ris...</p> <p>PROT: Activity 2.1.8: Appuyer l'aménagement et l'équipement de 6 points...</p> <p>PROT: Activity 2.1.9: Appuyer la prise en charge médicale à 400 surviva...</p> <p>PROT: Activity 2.2.1: Subventionner 18 structures sanitaires ciblées pa...</p> <p>PROT: Activity 2.2.2: Organiser 02 missions de supervision conjointe de...</p> <p>PROT: Activity 2.2.3: Appuyer l'organisation les campagnes de sensibili...</p> <p>PROT: Activity 2.2.4: Organiser une formation de 50 animatrices communa...</p> <p>PROT: Activity 2.2.5: Organiser une formation en faveur de 180 membres ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.6: Appuyer la collecte de feedback communautaire à t...</p> <p>PROT: Activity 2.2.7: Appuyer la coordination territoriale VBG de LUBER...</p> <p>PROT: Activity 2.2.8: Appuyer 06 commissariats de police judiciaire en ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.9: Conduire des audits de sécurité de femmes et fill...</p> <p>PROT: Activity 2.2.10: Diffuser 1620 spots radios sur la prévention et l...</p> <p>PROT: Activity 2.2.11: Doter 18 points de prestation de services spécial...</p> <p>PROT: Activity 2.2.12: Redynamiser et appuyer le fonctionnement de 18 or...</p> <p>PROT: Activity 2.2.13: Organiser 12 missions de supervision et de suivi ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.14: Distribuer 1350 kits de dignité aux survivantes, ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.15: Organisation d'un atelier sur la protection contr...</p> <p>PROT: Activity 2.2.16: eliminee</p>
Nord-Kivu > Rutshuru > Kibirizi	45.00000	0	0	0	0	<p>PROT: Activity 1.1.1: Identification et Formation de 80 APS communautai...</p> <p>PROT: Activity 1.1.2: Identification des cas vulnérables et Référénceme...</p> <p>PROT: Activity 1.1.3: Offre d'assistance psychosociale à 2,400 victime...</p> <p>PROT: Activity 1.1.4: Sensibilisation et Formation aux Staff diu proje...</p> <p>PROT: Activity 1.1.5: Mise en place d'un meccanisme de Gestion des plai...</p> <p>PROT: Activity 1.1.6: Sensibilisation et Formation aux Staff diu proje...</p> <p>PROT: Activity 1.1.7: Sensibilisations communnautaire sur les themes co...</p> <p>PROT: Activity 1.2.1: Identification et Formations a' 400 membres des ...</p> <p>PROT: Activity 1.2.2: Identification et Formations aux 12 Structures de...</p> <p>PROT: Activity 1.2.3: Coaching de 12 structures communautaires de prote...</p> <p>PROT: Activity 1.2.4: Appui cash/ materiel à 12 structures communautair...</p> <p>PROT: Activity 1.2.5: Mise en place d'un systeme PSEA au pret des 12 St...</p> <p>PROT: Activity 1.2.6: Organisation de cadre d'échange centré sur la pro...</p> <p>PROT: Activity 1.2.7: Sensibilisation et Formation aux membres de la co...</p> <p>PROT: Activity 1.3.1: Identification des cas de protection nécessitant ...</p>

						<p>PROT: Activity 1.3.2: Sélection des bénéficiaires pre-identifiés et Tra...</p> <p>PROT: Activity 2.1.1: Offrir des services des prises charges psychosoci...</p> <p>PROT: Activity 2.1.2: Fournir des conseils légaux et assurer l'accompag...</p> <p>PROT: Activity 2.1.3: Former 36 prestataires de soins de santé sur la g...</p> <p>PROT: Activity 2.1.4: Former 36 agents psychosociaux sur le soutien psy...</p> <p>PROT: Activity 2.1.5: Organiser une formation de 36 parajuristes sur vu...</p> <p>PROT: Activity 2.1.6: Appuyer l'aménagement et le fonctionnement de 6 e...</p> <p>PROT: Activity 2.1.7: Appuyer 50 survivantes, de femmes et filles à ris...</p> <p>PROT: Activity 2.1.8: Appuyer l'aménagement et l'équipement de 6 points...</p> <p>PROT: Activity 2.1.9: Appuyer la prise en charge médicale à 400 surviva...</p> <p>PROT: Activity 2.2.1: Subventionner 18 structures sanitaires ciblées pa...</p> <p>PROT: Activity 2.2.2: Organiser 02 missions de supervision conjointe de...</p> <p>PROT: Activity 2.2.3: Appuyer l'organisation les campagnes de sensibili...</p> <p>PROT: Activity 2.2.4: Organiser une formation de 50 animatrices communa...</p> <p>PROT: Activity 2.2.5: Organiser une formation en faveur de 180 membres ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.6: Appuyer la collecte de feedback communautaire à t...</p> <p>PROT: Activity 2.2.7: Appuyer la coordination territoriale VBG de LUBER...</p> <p>PROT: Activity 2.2.8: Appuyer 06 commissariats de police judiciaire en ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.9: Conduire des audits de sécurité de femmes et fill...</p> <p>PROT: Activity 2.2.10: Diffuser 1620 spots radios sur la prévention et l...</p> <p>PROT: Activity 2.2.11: Doter 18 points de prestation de services spécial...</p> <p>PROT: Activity 2.2.12: Redynamiser et appuyer le fonctionnement de 18 or...</p> <p>PROT: Activity 2.2.13: Organiser 12 missions de supervision et de suivi ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.14: Distribuer 1350 kits de dignité aux survivantes, ...</p> <p>PROT: Activity 2.2.15: Organisation d'un atelier sur la protection contr...</p> <p>PROT: Activity 2.2.16: eliminee</p>
--	--	--	--	--	--	--

Documents	
Category Name	Document Description
Project Supporting Documents	Code de bonne conduite_Fondation AVSI.pdf
Project Supporting Documents	Politique-PSEAH_AVSI.pdf
Project Supporting Documents	Politique protection de l'enfance_Fondation AVSI.pdf
Project Supporting Documents	Impacts protection de la crise M23_1412022_Presentation reunion speciale CP (2).pdf
Project Supporting Documents	Plan_Reponse_Nord_Kivu_Fr V4 (2).pdf
Audit Documents	Rapport D'audit 2019.pdf
Audit Documents	Rapport D'Audit-Exercice 2020 AVSI.pdf
Audit Documents	Rapport D'Audit 2021 AVSI.pdf
Budget Documents	BUDGET detaile partner SOFEPADI.xlsx
Fiche supplémentaire à la Note Conceptuelle	guidelines_on_cash_for_protection_0.pdf
Budget Documents	BUDGET detaile partner SOFEPADI_Version 2.xlsx

Project Supporting Documents	Cout Personnel AVSI Baremes
Project Supporting Documents	BUDGET details Section 1
Budget Documents	BUDGET Complet_FIN_FH_Allocation Standard 2023_v2 04.01.2023.xlsx
Budget Documents	BUDGET detaile partner SOFEPADI_Version 5 Jan 2023
Budget Documents	BUDGET _ BUDGET TOTAL_Details des couts.xlsx
Budget Documents	Annexe_BUDGET TOTAL_Details des couts_V3.xlsx
Budget Documents	Annexe_BUDGET TOTAL_Details des couts_V4.xlsx
Grant Agreement	GA - AVSI - 24354 signé.pdf
Grant Agreement	Signed Contract DRC-22HCG10RA4PROTINGO24354.pdf
Grant Agreement	EO Signed GA DRC_24354.pdf